



Évaluation de l'impact des activités de renforcement de capacités des Femmes transformatrices

Par

Adama Mbaye

Consultant

Septembre 2018

Table des Matière

Liste des sigles et abréviations	4
I. Résumé exécutif	5
II. Contexte et justification.....	9
III. Approche méthodologique	10
3.1. Choix des sites de transformation.....	10
3.2. Choix des femmes transformatrices à enquêter	11
3.3. Le recueil de données	12
3.3.1. L'enquête de base	12
3.3.2. Les entretiens approfondis.....	12
3.4. Traitement des données	13
IV. Caractéristiques sociodémographiques des transformatrices	13
4.1. Structure par âge.....	13
4.2. Situation matrimoniale	14
4.3. Appartenance communautaire	15
4.4. Niveau d'instruction	16
4.5. Appartenance à une organisation professionnelle	16
V. Les formations et leurs impacts.....	17
5.1. Niveau des bénéficiaires de formation	17
5.2. Evolution des niveaux de qualification des transformatrices	18
5.2.1. Procédés et technologies de transformations.....	18
5.2.2. Respect des règles d'hygiène et de qualité	19
5.2.3. Approvisionnement et écoulement des produits.....	21
5.2.4. Organisation et gestion financière	23
VI. Evolution des conditions de travail	26
6.1. Evolution de la disponibilité du matériel.....	26

6.2.	Evolution des conditions d'hygiène et de salubrité des sites et des produits	28
6.3.	Evolution du temps, de la pénibilité et de l'ambiance du travail.....	30
VII.	Evolution de la production et du marché des produits	32
7.1.	Evolution de la production	32
7.2.	Evolution des débouchés et de la clientèle	35
7.3.	Evolution du niveau de l'activité de transformation et des prix des produits.....	38
7.4.	Evolution du niveau des revenus	40
VIII.	Evolution du système de financement	42
8.1.	Evolution du crédit et des conditions d'accès	42
IX.	Evolution de la cohésion sociale et du niveau de participation à la prise de décision.....	45
X.	Niveau de l'habitat et des équipements des transformatrices	47
10.1.	Niveau de l'habitat	47
10.2.	Principales sources des besoins de base	51
10.3.	Evolution des équipements électroménagers.....	52
XI.	Evolution du niveau de l'alimentation dans les ménages des transformatrices.....	53
XII.	Appréciation sur l'évolution de la ressource	55
XIII.	Niveau de prise de conscience sur les changements climatiques	57
XIV.	Appréciations sur les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus	60
XV.	Conclusion.....	63
	Références bibliographiques	67
	ANNEXE : Questionnaire	68

Liste des sigles et abréviations

APTE	Assainissement-Pêche-Tourisme-Environnement
CC	Changement Climatique
COMFISH	Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal
CLPA	Conseil Local de la Pêche Artisanale
FAO	Food and Agriculture Organisation
DITP	Direction des Industries de Transformation des Produits de la Pêche
DPM	Direction des Pêches Maritimes
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
ICC	Instance de Conseil et de Coordination du CLPA
ITA	Institut de technologies Alimentaires
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime
ONG	Organisation Non Gouvernementale
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USAID	United States Agency for International Development
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

I. Résumé exécutif

Les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus ont mis particulièrement l'accent sur la capacitation des femmes transformatrices dans le but d'améliorer leurs conditions de travail et promouvoir leur autonomisation à travers l'amélioration de la qualité des produits, l'ouverture et l'accès aux marchés les plus rémunérateurs de leurs produits et l'augmentation de leurs revenus. L'objectif de cette étude est d'évaluer les résultats de ces renforcements de capacité sur les conditions socioéconomiques des femmes ciblées et leur résilience climatique.

Cette évaluation s'est faite sur des sites où les niveaux d'appui du projet (COMFISH et COMFISH Plus), sont différents et le dynamisme est différent (élevé, acceptable, moyen, faible). Ainsi, les sites de Cayar, Missirah, Tann de Joal, Domaine bi de Rufisque, Khelcom de Bargny, Guéréo, Goxuu Mbaac de Saint-Louis, Mbaling de Mbour, Yenne Todd et Pointe Sarène, ont été choisis. Une étude de cas s'est focalisée spécifiquement sur l'unité améliorée de transformation de produits halieutiques "Adja Ndoumbé SecK" de Cayar.

Il ressort globalement de cette étude que l'impact principal des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, aura été de résoudre à la fois, le problème d'organisation des femmes sur les sites et le financement de leurs activités, le problème d'hygiène et de qualité des produits transformés. Ces facteurs ont pendant longtemps entravé le développement des activités des transformatrices des produits halieutiques au Sénégal. L'unité améliorée de transformation de produits halieutiques "Adja Ndoumbé SecK" de Cayar qui est devenue le modèle et la référence en matière de modernisation des sites de transformation artisanale au Sénégal, en est une parfaite illustration. Au moment où les transformatrices des autres sites traditionnels peinent à trouver de la clientèle pour leurs produits, celles de l'Unité améliorée ne parviennent pas à satisfaire les commandes des clients pour les marchés européens et africains du fait de la diversité et de la qualité des produits et aussi des possibilités de prestations de diverses natures qui leur sont offertes. Le modèle organisationnel pour la gestion de cette unité améliorée est aussi devenu la référence pour les autres sites. En outre, en renforçant le microcrédit à travers des fonds revolving et le développement de l'autofinancement dans certains sites, des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus a fait émerger chez les transformatrices des produits halieutiques, l'esprit d'entrepreneuriat et d'autonomisation. Généralement, en leur permettant d'assurer leur propre gestion à partir d'initiatives diverses de renforcement de capacité, les transformatrices ont été encouragées par les projets à s'organiser, à échanger des expériences pour s'occuper de leurs propres besoins, planifier des solutions, analyser certaines questions liées au développement de leur site et à participer à la prise de décisions dans leurs communautés. Elles ont été ainsi préparées à améliorer sur le plan personnel, leur leadership et à devenir des actrices qui sont par exemple plus conscientes des changements climatiques avec le développement de stratégies d'adaptation efficaces dans certains sites.

Les perceptions des acteurs sur l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs retenus dans le cadre de cette évaluation sont résumées ci-dessous.

Evolution du niveau de connaissances sur les normes de transformation, de commercialisation, des modes de gestion et d'organisation. Il ressort qu'en moyenne générale, 77,4% des transformatrices répondants ont déclaré avoir reçu une formation. Néanmoins selon les sites, il apparaît que les niveaux de formation sont très différents. Le taux de transformatrices formées est de 100% à Cayar, Rufisque et Missirah ; de 97% à Guéréo et de 91% à Pointe Sarène. Dans les autres sites, le pourcentage dépasse les 50% sauf à Bargny et Saint-Louis, qui ont respectivement enregistré 37% et 33,3%. Il faut noter que dans certains sites, d'autres partenaires ont été cités dans les formations mais, les transformatrices ont pour

la quasi-totalité, cité l'USAID/COMFISH/COMFISH Plus comme partenaire principale dans les formations reçues pour le renforcement de leurs capacités.

Concernant les impacts des formations, il ressort que 76,64% des femmes ont déclaré être plus qualifiées sur les procédés et technologies de transformation. C'est dans les sites à dynamisme élevé : Cayar, Missirah et Guéréo où les pourcentages sont plus élevés, avec 100% dans les deux premiers et 97% dans le dernier. En revanche, Bargny et Saint-Louis enregistrent toujours les pourcentages les plus faibles avec moins de 30%. Dans ces deux sites où la grande majorité des transformatrices n'a pas bénéficié de formation, les femmes ont déclaré qu'il n'y a pas de changement sur leur niveau de qualification.

La même tendance est observée en ce qui concerne le niveau de qualification sur le respect des règles d'hygiène et de qualité. Les transformatrices sont, en moyenne générale, 76% à déclarer être plus qualifiées. C'est toujours dans les sites à dynamisme élevé : Cayar, Missirah et Guéréo qui ont les taux de qualification les plus élevés avec respectivement 100% pour les deux premiers et 97% pour le dernier. Dans les autres sites, au moins 70% des actrices se sentent plus qualifiées à l'exception toujours de Bargny et Saint-Louis, où seuls 20% et 30% déclarent être plus qualifiées.

Concernant l'approvisionnement et l'écoulement des produits, elles sont en moyenne générale 70,4% à soutenir qu'elles sont maintenant plus qualifiées. Selon les sites, c'est la même tendance qui se dégage, avec Cayar où les transformatrices ont déclaré toutes (à 100%) qu'elles sont plus qualifiées, suivi de Missirah, de Rufisque et de Guéréo avec plus de 80% qui se sentent plus qualifiées. A l'opposé, Saint-Louis et Bargny affichent les pourcentages de qualifiées les plus faibles, bien qu'il apparaisse que c'est dans l'approvisionnement et l'écoulement des produits où le pourcentage de qualifiées est plus important avec respectivement 33,3% et 40%.

Concernant les connaissances en organisation et gestion, les transformatrices sont en moyenne générale 72,4% à avoir déclaré être plus qualifiées. Selon les sites, il ressort que ce sont toujours les actrices de Cayar et de Missirah qui se distinguent avec un taux de 100%. Dans les autres sites, la quasi-totalité des transformatrices se sentent plus qualifiées à l'exception de celles de Saint-Louis et de Bargny qui affichent les taux de qualification les plus faibles, avec respectivement 23,3% et 17,1%.

Evolution des conditions de travail. Bien que la plupart des sites aient déclaré avoir reçu du matériel de transformation, les problèmes qui semblent demeurer sont l'insuffisance du matériel, notamment les claies de séchage, les bacs et les lieux de stockage. En moyenne générale, seuls 32,3% des transformatrices soutiennent que le matériel est plus disponible alors que plus de la moitié (56,1%) déclarent le contraire. C'est seulement dans l'unité moderne de Cayar et à Missirah où les transformatrices ont soutenu dans leur totalité, (Cayar) et leur quasi-totalité, (Missirah), que le matériel est plus disponible. En dehors de ces deux sites et de celui de Guéréo où 51% soutiennent une plus grande disponibilité du matériel, le matériel est perçu comme étant moins disponible par la grande majorité des transformatrices des autres sites.

C'est la même tendance qui est observée sur l'évolution de la disponibilité des lieux de conditionnement et de stockage des produits transformés. Les transformatrices sont 51,9% à percevoir que les lieux de conditionnement et de stockage des produits sont moins disponibles. A l'exception de celles de l'unité moderne de Cayar et de celles de Missirah et dans une moindre mesure, à Guéréo, Saint-Louis (Goxu Mbacc), la grande majorité des transformatrices a déploré le déficit de magasins de conditionnement et de stockage des produits.

L'analyse des données concernant la salubrité des sites, montre que la grande majorité des transformatrices (en moyenne générale 73,6%), ont déclaré que les sites sont devenus plus

salubres. Ce sont particulièrement les sites de Cayar, Missirah et Yenne-Todd qui se distinguent le plus avec 100% qui le déclarent. Dans les autres sites, la quasi-totalité (plus de 90%) des transformatrices le soutiennent, à l'exception de Rufisque, Saint-Louis et Bargny. A Rufisque, la majeure partie des actrices (51%) déclarent que leur site est devenu moins salubre alors que celles Bargny soutiennent dans leur majorité qu'il n'y pas de changement.

Concernant le temps de travail consacré à une opération de transformation, il est en moyenne générale perçu par 68% des femmes comme étant moins long maintenant. Les transformatrices de Missirah ont déclaré à 100% que le temps est moins long. Les transformatrices de Cayar et Mbour ont aussi à plus de 90%, noté une diminution du temps de travail. Dans les autres sites aussi, plus de 50% des actrices ont noté une diminution du temps de travail sauf à Joal et Yenne Todd où la grande majorité des transformatrices n'a pas noté de changement.

Evolution des quantités, de la qualité des produits transformés, des débouchés et de la clientèle. Les quantités de produits transformés ne semblent pas évoluer positivement. En effet, 84,4% des transformatrices ont déclaré que les quantités transformées sont devenues moins importantes. Dans tous les sites et sans exception, cette tendance baissière de la production est déclarée par plus de 60% des actrices. Cette situation est la conséquence d'une raréfaction des ressources halieutiques, particulièrement de la sardinelle, selon la quasi-totalité des femmes. Dans des sites tels que Guéréo et Yenne Todd, les femmes déclarent rester des mois sans grande activité du fait du manque de matière première. Le plus souvent, la sardinelle transformée sur ces sites est achetée à Joal ou à Mbour.

A la question de savoir si votre site a un agrément, 100% des transformatrices de l'Unité moderne de Cayar ont déclaré détenir un agrément en bonne et due forme. A Rufisque, 53% des actrices ont déclaré que le processus est en cours pour l'obtention d'un agrément pour leur site. Dans les autres sites, aucune transformatrice n'a signalé la possession d'un agrément pour son site ou un processus en cours à cet effet. Ainsi, pour le moment seule l'unité moderne de Cayar sur les dix sites visités détient un agrément. Elle est d'ailleurs la seule à en détenir au Sénégal. L'agrément de l'Unité moderne de Cayar a permis aux bénéficiaires d'exporter leurs produits vers l'international, notamment vers les pays de l'Union Européenne. Par contre, les produits des autres sites sont pour l'essentiel, commercialisés à l'intérieur du pays ou au mieux, dans les pays de la Sous-région.

Evolution des activités, du niveau des prix et des revenus. En moyenne générale, même si les quantités de produits transformés ainsi que la clientèle sont perçues comme étant en baisse, les perceptions sur l'évolution de l'activité de transformation sont positives. En moyenne générale, celle-ci est déclarée meilleure actuellement par 61,6% des actrices contre 20,5% qui n'ont pas noté de changement et 17,9% la jugent moins bonne. Ce sont surtout celles de Guéréo, de Cayar, de Missirah, de Pointe Sarène et de Bargny qui ont les perceptions les plus positives sur l'évolution des activités de transformation, avec plus de 90% qui la jugent meilleure. C'est le contraire à Joal et plus particulièrement à Saint-Louis où 86,7% ont déclaré que les activités sont moins bonnes. C'est à Rufisque et à Yenne Todd où la majeure partie des transformatrices n'ont pas noté de changement sur l'évolution de l'activité de la transformation.

Bien que la grande majorité des transformatrices a déclaré une meilleure évolution des activités de transformation, synonyme d'un plus grand dynamisme de ce secteur et une augmentation des prix des produits, les revenus tirés de leurs activités ne semblent cependant pas évoluer positivement selon les perceptions de la majorité d'entre elles. En moyenne générale, 69,6% des transformatrices déclarent que leurs revenus sont en baisse alors que 18,5% jugent qu'il n'y a pas de changement sur les revenus. Seuls 11,3% considèrent que les revenus ont augmenté.

Dans tous les sites, la grande majorité des transformatrices soutiennent une baisse des revenus, à l'exception de Cayar où elles sont 45,9% seulement à le déclarer. C'est aussi à Cayar où l'on compte le pourcentage le plus élevé de celles qui considèrent qu'il y a une augmentation des revenus avec 32,4%. En dehors de Cayar, c'est à Missirah et à Bargny où l'on compte le plus d'actrices qui déclarent une augmentation de leurs revenus avec respectivement 21,9% et 17,1%.

Evolution des sources de financement et des conditions d'accès au crédit. Il ressort que 80% des transformatrices ont déclaré avoir accès au crédit. Ce sont plus particulièrement celles de Cayar, Rufisque, Guéréo et Missirah qui se distinguent avec 100% des transformatrices qui le déclarent. Elles sont suivies par celles de Yenne Todd et de Bargny avec 97%. Dans les autres sites aussi, plus de la moitié des actrices ont déclaré avoir plus accès au crédit à l'exception de celles de Saint-Louis, avec seulement 33,3%. Les possibilités d'accès au crédit sont perçues comme étant plus faciles par 62,2% des actrices contre 16,2% qui soutiennent le contraire et 17,7% considèrent qu'ils n'y pas de changement. Néanmoins, même si les possibilités d'accès au crédit sont perçues comme étant plus faciles aujourd'hui par la majorité des transformatrices en moyenne générale, les conditions d'accès au crédit ne semblent pas être aussi souples, de l'avis de la majorité des transformatrices.

Niveau de prise de conscience sur le changement climatique. Il ressort que la majorité des transformatrices sont maintenant conscientes du changement climatique. En effet, seules 34,6% déclarent qu'elles n'en ont aucune idée. Parmi celles qui en ont conscience, les niveaux d'appréciations sont très divers. Elles sont 37% à affirmer avoir une prise de conscience très élevée contre 11,6% qui en ont un faible niveau ; alors que 16,7% jugent leur niveau de prise de conscience moyen. Celles qui soutiennent le plus avoir un niveau de prise de conscience très élevé sur les changements climatiques sont celles de Cayar et de Pointe Sarène (97%), celles de Missirah (71,9%) et de Rufisque (53,1%). Par contre, la majorité des actrices de Saint-Louis, de Bargny, de Guéréo et de Yenne Todd, n'en ont aucune idée.

Concernant les stratégies d'adaptation au changement climatique, seuls 14,5% en moyenne générale ont déclaré en avoir développées alors que 52,4% déclarent le contraire ; 33,1% déclarent qu'elles n'en ont aucune idée. Néanmoins selon les localités, il apparaît que Cayar sort nettement du lot, avec toutes les transformatrices qui ont déclaré avoir développé des stratégies d'adaptation. Ce pourcentage atteste du niveau très élevé de conscience de celles-ci sur les changements climatiques et confirme l'implication de toutes ces actrices dans les activités relatives à l'adaptation aux changements climatiques. En dehors de Cayar, c'est à Rufisque, Saint-Louis et Joal où l'on retrouve l'essentiel des autres actrices qui déclarent avoir développé des stratégies d'adaptation aux effets des changements climatiques.

Appréciations sur les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus. Il ressort que les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus sont en moyenne générale, très connus par les transformatrices. Ces dernières actrices sont 82,2% à affirmer bien connaître lesdits projets et 8,1% qui en ont entendu parler. Ainsi, seul 9,6% déclarent ne pas les connaître. Dans la plupart des sites, la quasi-totalité, voire la totalité des actrices déclarent les connaître, à l'exception de Saint-Louis où seules 20% déclarent bien les connaître tandis que 10% autres déclarent en avoir entendu. Ceci s'explique probablement par le fait que ces projets viennent de démarrer leurs activités de renforcement des capacités à Saint-Louis seulement en 2018, en appui à la mise en place de l'unité de de transformation moderne de Goxu Mbacc (construit par l'Etat à l'image de l'unité moderne de Cayar).

S'agissant de l'impact de ces projets sur la gestion de la ressource, 75,2% ont affirmé que ces derniers ont un réel impact. Seuls 1,9% soutiennent le contraire alors que 22,9% semblent n'en

avoir aucune idée. S'agissant de la comparaison des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus par rapport aux autres projets, la majorité des transformatrices (69,2%) en moyenne générale, ont déclaré que les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus sont meilleurs que les autres projets. Seuls 10% les déclarent moins bons et 7,5% autres les jugent pareils aux autres ; alors que 13,4% déclarent n'avoir aucune idée pour les juger par rapport aux autres projets.

II. Contexte et justification

Dans le but d'améliorer les avantages sociaux et économiques des professionnels du secteur de la pêche, les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, ont mis particulièrement l'accent sur les femmes transformatrices. Ces projets visent à améliorer les conditions de travail des femmes et à promouvoir leur autonomisation à travers l'amélioration de la qualité des produits, l'amélioration des moyens de productions et équipements et leur permettre l'ouverture et l'accès aux marchés les plus rémunérateurs afin d'augmenter leurs revenus.

Ces projets mis en œuvre au profit des femmes transformatrices, s'inscrivent dans la Composante pêche du programme Feed The Future (FTF) de l'USAID et vont contribuer à l'atteinte des objectifs liés à la réduction des pertes post-captures et la promotion du commerce international à travers l'éco-labellisation et l'implication effective des acteurs de la pêche artisanale (hommes et femmes) dans la chaîne des valeurs à travers l'amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques et à la valorisation des produits de mer.

Pour atteindre ces résultats, les projets COMFISH et COMFISH Plus ont mis l'accent sur la capacitation continue des femmes dans tous les domaines clés qui conditionnent une transformation artisanale respectant les normes et standards internationaux.

Objectif général de l'étude

Dans leur dispositif de suivi évaluation, les projets COMFISH et COMFISH Plus ont prévu une analyse des impacts de leurs activités sur le bien-être social et économique de leurs bénéficiaires. Ainsi, l'objectif général de cette étude est de recueillir les perceptions des bénéficiaires, d'analyser et d'évaluer les résultats des renforcements de capacité sur les conditions socioéconomiques des femmes ciblées et leur résilience aux effets des changements climatiques.

Objectifs spécifiques de l'étude

Il s'agit spécifiquement :

- De décrire la perception des bénéficiaires (femmes transformatrices ciblées) sur l'impact des activités de renforcement de leurs capacités, déroulées par les projets COMFISH et COMFISH Plus, sur leur bien-être socio-économique ;
- D'évaluer la perception des différents bénéficiaires sur l'évolution de leurs capacités et conditions socioéconomiques ;
- D'évaluer la perception des bénéficiaires sur l'accroissement de leur niveau de résilience au changement climatique grâce aux activités de renforcement de capacité déroulées.

III. Approche méthodologique

L'approche méthodologique a consisté à un choix raisonné de sites de transformation et ensuite de femmes formatrices. Les données de l'étude ont été collectées à travers des entretiens semi-structurés avec les acteurs choisis.

3.1. Choix des sites de transformation

Les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus sont intervenus dans plusieurs sites de transformation, avec des appuis plus ou moins différents selon les sites. La détermination du niveau de l'appui à affecter à un site, est basée sur le niveau de dynamisme de ce dernier qui est peut-être très différent d'un site à un autre (Tableau 1). Ainsi Certains sites ont déjà bénéficié de l'appui du projet COMFISH et pour d'autres, l'appui vient juste de démarrer au moment de l'étude, avec le projet COMFISH Plus.

Tableau 1. Niveau d'intervention des projets sur les sites de transformation

Sites de transformation artisanale	CLPA	Appui du projet	Niveau de dynamique
Cayar	Cayar	Oui	Elevé
Khelcom	Rufisque/Bargny	Oui	Acceptable
Sendou	Rufisque/Bargny	Oui	Acceptable
Ndéppé	Rufisque/Bargny	Oui	Moyen
Domaine bi	Rufisque/Bargny	Oui	Moyen
Yenne Todd	Yéne Dialaw	Oui	Moyen
Mballing site	Mbour	Oui	Moyen
Guéro	Sindia Nord	Oui	Elevé
Mballing village	Sindia Sud	Oui	Moyen
Ndayane	Sindia Nord	Oui	Elevé
Tann	Joal/Fadjiouth	Oui	Faible
Khelcom	Joal	Oui	Acceptable
Missirah	Missirah (Sine Saloum)	Oui	Elevé
Diamniadio	Djirda (Sine Saloum)	Oui	Elevé
Ziguinchor	Ziguinchor	Non	Besoin exprimé
Kafountine	Kafountine	Non	Besoin exprimé
Goxuu Mbaac	Saint-Louis	Processus démarré	Moyen
Pencum Sénégal	Pikine	Processus démarré	Moyen
Mbao	Pikine	Processus démarré	Moyen
Fass Boye	Fass Boye	Processus démarré	Moyen
Lompoul	Loupoul	Non	aucune idée
Hydrobase	Saint Louis	Oui	Moyen
Saly	Sindia Nord	Oui	Faible
Pointe Saréne	Sindia Sud	Oui	En cours

Dans le souci de mieux cerner l'impact des actions des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, une analyse comparative entre sites ayant bénéficié d'un appui et ceux dont le processus est en cours a été faite, en considérant aussi le niveau de dynamisme des sites.

Ainsi, l'évaluation a été faite sur des sites ayant bénéficié de l'appui du projet avec un niveau de dynamisme élevé, des sites avec un dynamisme acceptable, des sites avec un dynamisme moyen et des sites avec un dynamisme faible. Ces différents sites ont été choisis dans les différentes régions maritimes, notamment Grande Côte, Dakar, Petite Côte. Sur la base de ces critères, les différents sites retenus sont mentionnés dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Sites retenus pour l'évaluation des résultats socioéconomiques sur les femmes transformatrices du Projet COMFISH et COMFISH Plus

Sites de transformation	CLPA	Niveau d'intervention	Niveau de dynamique
Cayar	Cayar (Grande Côte)	Oui	Elevé (Etude de cas)
Missirah	Missirah (Fatick)	Oui	Elevé
Guéro	Sindia Nord (Petite Côte)	Oui	Elevé
Mballing Site	Mbour (Petite côte)	Processus démarré	Acceptable
Yenne Todd	Yenne/Dialaw (Dakar)	Oui	Acceptable
Pointe Sarene	Sinda Sud (Petite Côte)	Oui	Acceptable
Khelcom	Bargny	Oui	Acceptable
Domaine bi	Rufisque/Bargny (Dakar)	Oui	Moyen
Goxuu Mbaac	Saint-Louis (Grande Côte)	Processus démarré	Moyen
Tann	Joal/Fadjiouth (Petite Côte)	Oui	Faible

Au fur et à mesure, et pour chaque critère considéré dans la présente étude, une analyse spécifique se focalisera sur l'Unité améliorée de transformation de produits halieutiques « Adja Ndoumbé SECK » de Cayar, exploitée par le GIE Mantoulaye Guène de Cayar, qui est devenu le modèle et la référence en matière de modernisation des sites de transformation artisanale de produits halieutiques au Sénégal. L'objectif de la mise en place de cette unité par le projet USAID/COMFISH était d'améliorer les conditions de travail des femmes et de promouvoir leur autonomisation à travers l'amélioration de la qualité des produits, l'ouverture aux marchés les plus rémunérateurs et l'augmentation des revenus à travers l'obtention de l'agrément de la Direction des Industries de Transformation des Pêches du Sénégal et d'un « Label » permettant aux bénéficiaires (les femmes), de mieux vendre leurs produits à travers le monde. Entre temps, l'unité a bénéficié d'agrément de l'Union Européenne lui permettant de vendre ses produits vers l'Europe et vers d'autres continents.

3.2. Choix des femmes transformatrices à enquêter

Les transformatrices, sur les sites, sont constituées en différentes catégories. Afin d'avoir les opinions de toutes les catégories d'actrices, sur les impacts des interventions des projets COMFISH et COMFISH Plus sur leurs conditions socioéconomiques, des entretiens ont été

menés auprès des différentes catégories de transformatrices. Pour ce faire, il a été d'abord procédé à une enquête démographique de base.

A Cayar, l'unité moderne de transformation est détenue par des femmes membres d'un GIE. Une bonne partie des femmes transformatrices de cette localité ne font pas partie de l'Unité. Cette situation requière la nécessité d'avoir un échantillon témoin de non bénéficiaires afin de mieux cerner l'impact de l'unité.

3.3. Le recueil de données

3.3.1. L'enquête de base

L'enquête de base a consisté à une visite sur les sites afin d'identifier les différentes catégories de transformatrices. Cette première enquête a permis de sélectionner un échantillon de transformatrices à enquêter sur la base d'un certain nombre de critères que sont le niveau de responsabilité dans l'organisation du site (responsable d'organisation, membre à la base), le type de produits transformé, etc.).

3.3.2. Les entretiens approfondis

3.3.2.1. Le recueil de données quantitatives

Il a consisté à 371 entretiens individuels avec les transformatrices entre décembre 2017 et avril 2018 à l'aide d'un questionnaire. Le questionnaire a été structuré autour des caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires (âge, niveau d'instruction, ancienneté dans la transformation ...), ainsi que sur un certain nombre d'indicateurs de mesures des conditions socioéconomiques à travers les perceptions sur leur évolution.

Ainsi, l'impact de la capacitation des transformatrices sur leurs conditions socioéconomiques a été analysé à travers les indicateurs suivants :

- Évolution du niveau de connaissances sur les normes de transformation, de commercialisation, des modes de gestion et d'organisation ;
- Évolution des conditions de travail ;
- Evolution des quantités, de la qualité des produits transformés, des débouchés et de la clientèle ;
- Evolution du niveau des revenus ;
- Evolution des sources de financement et des conditions d'accès au crédit ;
- Evolution de la cohésion sociale, de l'équité dans le partage et du niveau de participation et des rôles dans les instances de prise de décision ;
- Evolution de l'habitat et des équipements domestiques ;
- Evolution du niveau d'alimentation du ménage ;
- Evolution des appréciations sur l'état de la ressource ;
- Evolution des capacités à faire face au changement climatique ;
- Appréciation du projet USAID/COMFISH et COMFISH Plus et de leurs activités.

Chacun de ces indicateurs est décliné en variables et chaque variable en modalités correspondant à l'opinion de la transformatrice sur l'évolution de la variable (voir questionnaire en annexe).

3.3.2.2. Le recueil des données qualitatives

Les données qualitatives ont été collectées à travers des entretiens de groupes à l'aide d'un guide d'entretien, afin d'avoir plus de justificatifs sur les réponses. Les entretiens de groupe ont concerné des responsables des organisations sur les sites, qui sont en mesure de se prononcer sur les relations avec lesdits projets et les types d'appui dont ils ont bénéficié. D'autres transformatrices à la base ont été aussi conviées. Le guide a été structuré autour des différents indicateurs ci-dessous qui composent le questionnaire et d'autres portant spécifiquement sur les caractéristiques du site.

- Les types d'acteurs ;
- L'espace de travail ;
- La sécurité ;
- Les équipements ;
- Les formations reçues et leurs impacts ;
- Les conditions de travail ;
- Les produits et les débouchés ;
- Les revenus ;
- Les sources de financement et les conditions ;
- L'ambiance de travail ;
- Les types d'habitat et les équipements domestiques ;
- L'alimentation des ménages ;
- L'état de la ressource ;
- Le changement climatique et l'activité de transformation ;
- Le projet usaid/comfish et comfish plus et leurs activités.

3.4. Traitement des données

Les questionnaires ont été saisis et traités avec le logiciel SPSS qui nous a permis d'avoir une base de données quantitatives pour faire une analyse comparative sur les opinions des transformatrices d'un site et entre les acteurs des différents sites. S'agissant des données qualitatives, elles ont été souvent enregistrées et transcrites.

IV. Caractéristiques sociodémographiques des transformatrices

4.1. Structure par âge

Les transformatrices sont en moyenne âgées de 51 ans, avec un maximum de 76 ans et un minimum de 23 ans (Tableau 3).

Tableau 3. Moyenne d'âge des transformatrices selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Moyenne	Minimum	Maximum
Elevé	Cayar	52,10	37	73
	Missirah	50,62	35	68
	Guéreo	60,58	50	65
Acceptable	Mbour	53,69	30	76
	Yenne Todd	54,29	30	70
	Pointe Sarène	49,23	30	73
	Bargny	49,74	23	65
Moyen	Saint-Louis	46,77	28	65
	Rufisque	52,33	37	69
Faible	Joal Fadiouth	41,71	23	57
Total		51,23	23	76

Les femmes transformatrices paraissent moins âgées à Joal, Saint-Louis et Bargny avec une moyenne d'âge de moins de 50 an. En revanche, elles semblent plus âgées à Guéreo avec une moyenne de 60 ans et dans une moins mesure à Yenne-Todd, Mbour, Cayar et Rufisque (avec des moyennes d'âge tournant autour de 52 à 54 ans.).

La moyenne d'âge des transformatrices peut avoir une incidence sur les relations entre elles du fait que généralement des conflits de générations entre les jeunes et les vieux minent la plupart des organisations. Ainsi, on pourrait espérer que les sites qui regroupent les transformatrices les plus âgées auront moins de problèmes (Mbaye, 2010).

4.2. Situation matrimoniale

La quasi-totalité (81%) des transformatrices sont dans les liens du mariage, le reste est constitué majoritairement de veuves (15,2%). Naturellement, c'est à Guéreo où les transformatrices sont plus âgées où l'on retrouve le taux le plus élevé de veuves (27,3%). En revanche à Bargny, la moyenne d'âge est plus faible et le site compte le plus fort taux de célibataires (Tableau 4).

Tableau 4. Situation matrimoniale des transformatrices

Niveau de dynamisme	Localité	Situation matrimoniale				Total
		Mariée	Célibataire	Veuve	Divorcée	
Elevé	Cayar	82,1%		12,8%	5,1%	100,0%
	Missirah	78,1%		21,9%		100,0%
	Guéreo	72,7%		27,3%		100,0%
Acceptable	Mbour	80,0%	2,9%	17,1%		100,0%
	Yenne Todd	76,5%	2,9%	17,6%	2,9%	100,0%
	Pointe Sarène	80,0%		20,0%		100,0%

	Bargny	77,1%	11,4%	11,4%		100,0%
Moyen	Rufisque	75,0%		18,8%	6,2%	100,0%
	Saint-Louis	93,3%	3,3%	3,3%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth	96,8%	3,2%			100,0%
Total		81,0%	2,4%	15,2%	1,5%	100,0%

4.3. Appartenance communautaire

Les transformatrices sont majoritairement des lébous et des sérères, avec respectivement 31,5% et 27,6% en moyenne générale (Tableau 5). Les autres communautés les plus présentes sont les Niominka manding, les Wolof (*adjior*) et les Guet-ndariennes (lébou et wolof). Les transformatrices des sites de Cayar et de la région de Dakar sont composées en majorité de lébous alors que Guéréo, Mbour et Pointe Sarène, elles sont majoritairement dominées par les sérères. Généralement, en dehors de Saint-Louis, les grands centres ont les sites de transformation les plus cosmopolites à l'image de la population alors que les centres secondaires, comptent moins de diversités.

Tableau 5. Appartenance communautaire des transformatrices

Localité	Appartenance communautaire (%)										Total (%)
	Guet-ndarien	Lébou	Wolof adjior	Gandiolé	Sérère	Sérère niominka	Niominka Manding	Halpular	Diola	Autre	
Cayar		53,8	23,1	5,1	15,4				2,6		100,0
Missirah						6,2	93,8				100,0
Guéréo		27,3			69,7			3,0			100,0
Mbour		11,4	11,4	11,4	51,4			11,4	2,9		100,0
Yenne Todd		55,9	11,8		23,5					8,8	100,0
Pointe Sarène			8,6		82,9			8,6			100,0
Rufisque		84,8	6,1	3,0			3,0	3,0			100,0
Bargny		68,6	2,9	2,9	20,0			2,9		2,9	100,0
Saint-Louis	90,0									10,0	100,0
Joal	6,5	3,2	45,2	3,2	6,5		25,8	6,5		3,2	100,0
Total	8,6	31,5	11,0	2,7	27,6	0,6	11,6	3,6	0,6	2,4	100,0

4.4. Niveau d'instruction

Les formatrices ont, en moyenne générale, un faible niveau d'instruction. La majeure partie est composée de femmes qui ont suivi des cours d'alphabétisation, de celles qui ont le niveau primaire et de celles qui ont fréquenté l'école coranique. En revanche, les formatrices qui ont un niveau supérieur, sont quasi-absentes avec 0,6% (Tableau 6).

Tableau 6. Niveau d'instruction des formatrices

Localité	Niveau d'instruction						Total
	Aucune	Alphabétisation	Primaire	Secondaire	Supérieur	Coran/arabe	
Cayar	0	74,4%	17,9%	5,1%	0	2,6%	100,0%
Missirah	3,1%	59,4%	28,1%	6,2%	3,1%	0	100,0%
Guéreo	9,1%	21,2%	21,2%	0	0	48,5%	100,0%
Mbour	37,1%	8,6%	14,3%	11,4%	0	28,6%	100,0%
Yenne Todd	20,6%	0	26,5%	5,9%	0	47,1%	100,0%
Pointe Sarène	17,1%	60,0%	14,3%	0	0	8,6%	100,0%
Bargny	17,1%	0	68,6%	2,9%	2,9%	8,6%	100,0%
Rufisque	6,1%	45,5%	27,3%	15,2%	0	6,1%	100,0%
Saint-Louis	33,3%	0	6,7%			60,0%	100,0%
Joal Fadiouth	3,2%	77,4%	12,9%	0	0	6,5%	100,0%
Total	14,5%	35,0%	24,0%	4,7%	0,6%	21,1%	100,0%

L'alphabétisation fonctionnelle est la plus suivie par les formatrices, particulièrement à Cayar, Joal, Pointe-Sarène et Missirah avec des taux de plus de 70%. Les activités d'alphabétisation des projets COMFISH et COMFISH Plus, dans la plupart des sites de transformation, sont à l'origine de ces taux d'alphabétisées. Seuls les formatrices de Bargny, de Saint-Louis et de Yenne Todd n'ont pas déclaré être alphabétisées. Il ressort de nos enquêtes que les sites de Bargny et de Saint-Louis n'ont pas encore bénéficié d'activité d'alphabétisation de la part du projet USAID/COMFISH Plus, au moment de l'étude. A Yenne Todd aussi, les formatrices ont déploré le fait que la classe d'alphabétisation soit ouverte dans le village de Niangal qui, du fait de son éloignement, oblige les auditrices intéressées à déboursier 400 F par séance pour assurer les frais de transport. Cette situation n'encourage pas les formatrices de Yenne-Todd à aller suivre les cours d'alphabétisation.

4.5. Appartenance à une organisation professionnelle

En moyenne générale, les formatrices sont dans leur grande majorité membres d'une organisation. Ce sont surtout celles de Cayar, Joal, Rufisque, Missirah et Guéreo qui sont les plus organisées puisqu'étant toutes membres d'une organisation (Tableau 7). En revanche, celles de Mbour semblent les moins organisées et dans une moindre mesure, celles de Pointe-Sarène. A Mbour, beaucoup de formatrices ont déclaré que le GIE dans lequel elles ont

adhéré, date de très longtemps, depuis le site traditionnel et qu'elles ne s'y retrouvent plus parce qu'il ne mène plus d'activité. Ces GIE étaient composés de quelques transformatrices et n'ont pas connu de renouvellement depuis leur création et le site en comptait un grand nombre. Du fait que le site de Mbaling compte plus d'un millier d'acteurs, la mise en place de nouvelles structures devient une impérative, selon certains responsables.

Tableau 7. Appartenance à une organisation professionnelle

Niveau de dynamisme	Localité	Appartenance à une organisation professionnelle		Total
		Oui	Non	
Elevé	Cayar	100,0%		100,0%
	Missirah	100,0%		100,0%
	Guéreo	100,0%		100,0%
Acceptable	Mbour	60,0%	40,0%	100,0%
	Yenne Todd	85,3%	14,7%	100,0%
	Pointe Sarène	74,3%	25,7%	100,0%
	Bargny	88,6%	11,4%	100,0%
Moyen	Rufisque	100,0%		100,0%
	Saint-Louis	93,3%	6,7%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	100,0%		100,0%
Total		89,9%	10,1%	100,0%

V. Les formations et leurs impacts

5.1. Niveau des bénéficiaires de formation

Il ressort en moyenne générale que 77,4% des transformatrices ont déclaré avoir reçu une formation. Néanmoins selon les sites, les niveaux de formation sont très différents. Elles sont à 100% à Cayar, Rufisque et Missirah, 97% à Guéreo et 91% à Pointe Sarène (à déclarer avoir bénéficié d'une formation). Dans les autres sites, le pourcentage dépasse les 50% sauf à Bargny et Saint-Louis qui enregistrent respectivement 37% et 33,3% (Figure 1).

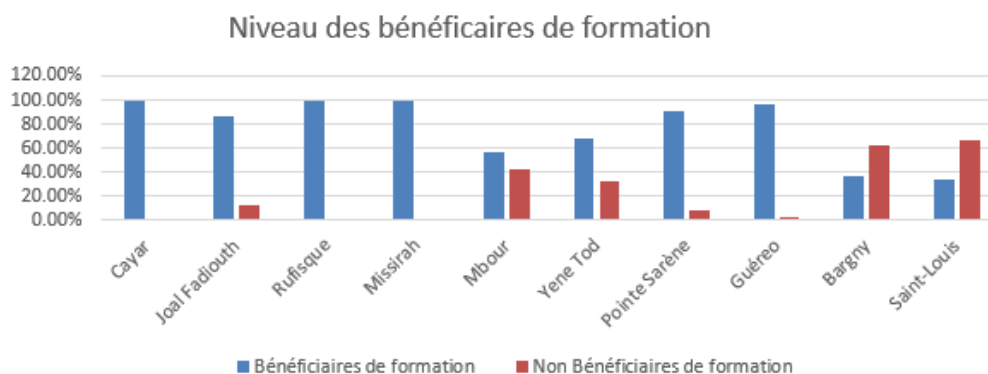


Figure 1. Niveau des bénéficiaires de formation selon les sites

Dans ces deux sites (Bargny et Saint-Louis), le nombre de formatrices dépasse le millier ; ce qui signifie qu'un nombre important a bénéficié de formation.

A Saint-Louis, certaines ont déclaré que depuis deux ans, elles n'ont pas bénéficié de formation sur le site. Celles qui ont bénéficié récemment d'une formation sont celles qui sont membres du CLPA et qui participent aux formations concernant les membres de l'ICC (Instance de Conseil et de coordination du CLPA). Il a été noté que pour le moment, les activités du projet USAID/COMFISH ont surtout concerné l'organisation des formatrices pour leur permettre de mieux exploiter l'Unité moderne, de transformation de produits halieutiques, que l'Etat leur a construite. Les formations en organisation ont donc plus concerné les leaders. De ce fait, la grande masse ne se sent pas pour le moment, être concernée par les formations. Toutefois, selon certaines responsables, des séances de formation sont prévues au courant du mois de mai 2018 par le projet USAID/COMFISH Plus. Ceci pourrait augmenter le nombre de formées dans ce site.

Certes dans certains sites, d'autres partenaires ont été cités dans les formations, toutefois, les formatrices ont pour la quasi-totalité, cité les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, comme partenaires principaux dans ces formations.

5.2. Evolution des niveaux de qualification des formatrices

5.2.1. Procédés et technologies de transformations

Il ressort que 76,64% des formatrices, en moyenne, ont déclaré être plus qualifiées sur les procédés et technologies de transformation. C'est à Cayar, Missirah, Rufisque, et Guéreo où les pourcentages sont plus élevés, avec 100% dans les deux premiers sites et 97% dans les deux derniers (Tableau 8).

Tableau 8. Niveau de qualification sur les procédés et technologies de transformation selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Niveau de qualification sur les procédés et technologies de transformation				Total
		Moins qualifiée	Pas de changement	Plus qualifiée	Aucune idée	
Elevé	Cayar	0%	0%	100,0%	0%	100,0%
	Missirah	0%	0%	100,0%	0%	100,0%
	Guéreo	0%	3,0%	97,0%	0%	100,0%
Acceptable	Mbour	5,7%	11,4%	68,6%	14,3%	100,0%
	Yenne Todd	0%	26,5%	73,5%	0%	100,0%
	Pointe Sarène	0%	8,6%	91,4%	0%	100,0%
	Bargny	0%	65,7%	34,3%	0%	100,0%
Moyen	Rufisque	3,0%	0%	97,0%		100,0%
	Saint-Louis	10,0%	56,7%	33,3%	0%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	0%	35,5%	64,5%	0%	100,0%
Total		1,8%	20,2%	76,6%	1,5%	100,0%

En revanche, Bargny et Saint-Louis enregistrent toujours les pourcentages les plus faibles avec moins de 30%. Dans ces deux sites où la grande majorité des transformatrices n'a pas bénéficié de formation, elles ont déclaré qu'il n'y pas de changement sur le niveau de qualification, au moment de l'étude.

Dans certains sites, comme Bargny et Yenne Todd, les femmes ont déclaré qu'elles ont été formées en théories sur les procédés de transformation mais n'ont pas fait la formation pratique au moment de l'étude. Cependant, elles ont déclaré, que cette formation théorique sera suivie d'une session pratique programmée par le projet COMFISH Plus au mois de mai 2018. Ainsi, avec la formation théorique seulement qu'elles ont reçu, elles ont des doutes sur la maîtrise réelle des bonnes pratiques en matière de transformation. D'ailleurs 1,8% des actrices, principalement de Mbour, Saint-Louis et Rufisque, se sentent moins qualifié. Cela ne signifie pas que ces transformatrices déclarent avoir régressé ou avoir perdu leurs connaissances. Mais selon certaines, c'est à la suite des formations théoriques qu'elles ont reçues, (et en comparaison avec leurs pratiques habituelles), qu'elles ont le sentiment qu'elles sont moins qualifiées qu'elles ne le pensaient. Elles se sont rendu compte qu'en effet, elles n'ont jamais intégré, les aspects « hygiène et qualité requis, » dans leur processus de transformation artisanale.

Ainsi, même si toutes les transformatrices n'ont pas le même niveau de qualification, il apparaît qu'il y a une nette prise de conscience de la grande majorité sur les bonnes pratiques en matière de procédés et de technologies de transformation des produits halieutiques, d'après la déclaration d'une des transformatrices de Cayar.

« Nous ne faisons pas le pesage de la matière première ; le poids (la masse du produit) était calculé selon le nombre de caisses de sardinelles. Ce qui fait que, les rendements n'étaient pas connus de manière exacte. Maintenant, nous notons le poids de matière première achetée et le poids du produit fini obtenu. Nous connaissons désormais la durée de chaque opération, les intrants utilisés et les conditions de température et autres facteurs indispensables à l'optimisation des procédés afin d'obtenir de meilleurs rendements et un produit final de qualité » ;

5.2.2. Respect des règles d'hygiène et de qualité

La même tendance que celle sur la maîtrise des techniques et procédés de transformation est observée en ce qui concerne le niveau de qualification sur le respect des règles d'hygiène et de qualité. Les transformatrices ont en moyenne générale, 76% déclaré être plus qualifiées (Tableau 9).

Tableau 9. Niveau de qualification sur le respect des règles hygiène et de qualité se les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Niveau de qualification sur le respect des règles hygiène et de qualité				Total
		Moins qualifiée	Pas de changement	Plus qualifiée	Aucune idée	
Elevé	Cayar	0%	0%	100,0%	0%	100,0%
	Missirah	0%	0%	100,0%	0%	100,0%
	Guéreo	0%	3,0%	97,0%	0%	100,0%
Acceptable	Mbour	2,9%	14,3%	71,4%	11,4%	100,0%
	Yenne Todd	0%	26,5%	70,6%	2,9%	100,0%
	Pointe Sarène	0%	8,6%	91,4%	0%	100,0%
	Bargny	0%	77,1%	20,0%	2,9%	100,0%

Moyen	Rufisque	3,0%	0%	97,0%	0%	100,0%
	Saint-Louis	3,3%	66,7%	30,0%	0%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	0%	22,6%	77,4%	0%	100,0%
Total		0,9%	21,4%	76,0%	1,8%	100,0%

C'est toujours Cayar, Missirah, Rufisque et Guéréo qui ont les taux de qualification les plus élevés, avec respectivement 100% pour les deux premiers et 97% pour les deux derniers. Dans les autres sites, au moins 70% des actrices se sentent plus qualifiées à l'exception toujours de Bargny et Saint-Louis où seuls 20% et 30 % déclarent être plus qualifiées. La grande majorité des actrices de ces deux sites considèrent que leur niveau de qualification n'a pas changé. Il apparaît aussi que ce sont les actrices de Saint-Louis et Mbour qui déclarent être moins qualifiées. Ce sont toujours celles qui comparent leurs pratiques habituelles aux normes recommandées lors des formations, qui se sentent moins qualifiées, attestant aussi d'une prise de conscience des transformatrices sur leurs limites en termes d'hygiène et de qualité.

Cette prise de conscience transparait dans les jugements de certaines actrices sur leurs pratiques. Selon certaines, elles ont appris à travers les formations que leurs procédés de transformation sont en déphasage avec une transformation de qualité. Elles ont déploré le fait que sur les différents sites, les produits destinés à la transformation sont réceptionnés le plus souvent à même le sol, et parfois, dans des cagettes ou dans des bassines. Aucune précaution n'est prise pour garder la fraîcheur du poisson ou diminuer la flore bactérienne. Cette pratique expose les produits à la contamination microbienne et à une altération rapide de la matière première qui impacte sur la qualité du produit fini et sur sa valeur ajoutée. Elles ont pris conscience que l'étape de lavage n'existe pas dans le procédé de transformation et que le braisage du *keccax* sur le sable est une pratique totalement opposée aux règles d'hygiène de base. En outre, certaines commencent à remettre en cause la méthode de salage utilisée dans les sites, qui est un salage à sec, consistant à alterner des couches de poisson et de sel et dont les teneurs ne sont pas conformes aux normes.

Ainsi, une bonne partie des actrices a pris conscience que la pratique de la transformation, telle qu'elle se fait dans la plupart des sites, porte atteinte à la qualité des produits. Ces femmes transformatrices reconnaissent désormais que ce produit ne satisfait pas aux normes requises pour sa commercialisation dans le marché international comme l'atteste une responsable de l'unité moderne de transformation à Cayar :

« Ici dans l'unité, nous sommes obligées de respecter les réglés d'hygiène de façon stricte. Auparavant, on se souciait peu de notre hygiène corporelle et vestimentaire dans les sites, on ne s'en préoccupait qu'à la fin du travail. Maintenant le port de la blouse, des gants, des bottes est exigé. Même celles qui n'ont pas fait la visite médicale ne sont pas autorisées à travailler dans l'unité. Il y a actuellement deux [femmes membres de l'unité] qui sont dans cette situation. La visite médicale des transformatrices permet de s'assurer qu'il n'y pas une porteuse de maladie contagieuse qui pourrait affecter le produit fini. Les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus nous ont complètement transformées nous femmes de l'Unité car les formations que nous avons reçues d'eux, font que nous avons complètement changé de comportement. Les gens viennent de partout du Sénégal pour s'enquérir de notre expérience. Et nous comptons être très regardant sur l'hygiène et la qualité et respecter notre agrément pour éviter qu'on nous le retire car nous connaissons les exigences de l'agrément. L'agrément n'est pas facile à obtenir ».

5.2.3. Approvisionnement et écoulement des produits

Les transformatrices sont en moyenne générale 70,4% à soutenir qu'elles sont maintenant plus qualifiées dans le processus d'approvisionnement en matières premières et d'écoulement des produits finis. Selon les sites, c'est la même tendance qui se dégage avec Cayar où les transformatrices ont toutes déclaré qu'elles sont plus qualifiées, suivi de Missirah, de Rufisque et de Guéréo avec plus de 80% qui se sentent plus qualifiées (Tableau 10). A l'opposé, Saint-Louis et Bargny qui affichent les pourcentages de qualifiées les plus faibles, bien qu'il apparaît que c'est dans l'approvisionnement et l'écoulement où le pourcentage de qualifiées est le plus important avec 33,3% et 40%, respectivement.

C'est surtout dans le conditionnement et le stockage des produits que les transformatrices de ces deux derniers sites ont déclaré être moins qualifiées. Elles ne sont que 2,9% et 13,3% respectivement à Bargny et Rufisque à déclarer être plus qualifiées alors qu'elles sont 100% à Cayar et Missirah (Tableau 11). Dans les autres sites, il est aussi noté que la maîtrise des normes d'approvisionnement et de conditionnement semble être un problème, particulièrement à Joal et à Yenne Todd où seuls 35,5% et 55,9% des transformatrices ont respectivement affirmé être plus qualifiées. D'ailleurs, c'est la faiblesse des femmes dans ce domaine (conditionnement et stockage), qui fait que la moyenne générale du nombre de femmes qualifiées, est moins importante avec 65%. En effet la plupart des sites ne dispose d'aucune infrastructure de stockage et de conditionnement à part l'unité moderne de Cayar et les sites réaménagés par le projet COMFISH et COMFISH Plus (Guéréo, Missirah, Yenne Todd, Pointe Sarene, Diamniadio, Mballing village, Rufisque) et les nouvelles unités modernes mises en place par l'Etat (Mbao, Pencum senegal, Goxu Mbacc, etc.)

Suite aux formations sur les techniques et procédés de transformation, dispensées par le projet COMFISH Plus, la quasi-totalité des transformatrices a déploré le fait qu'au niveau des sites, les produits transformés sont stockés dans des paniers ou dans des récipients en plastique et dans lieux de stockage à ciel ouvert à température ambiante non favorable.

Les rares magasins de stockage, pour les sites qui en disposent, sont souvent très humides, ce qui ne permet pas de stocker un produit séché pendant un long délai. Avec ces différentes formations, les transformatrices ont pris conscience que le poisson transformé doit être stocké à l'abri de la lumière et de la chaleur ; les produits devraient alors être emballés de façon hermétique et placés à l'ombre, dans un endroit aéré. Ainsi, le lieu de stockage des produits devrait être ventilé au maximum. De même, le sel qui était souvent stocké au dehors, dans des sacs ou exposé à même le sol, ne doit pas être utilisé dans le processus de transformation.

« Maintenant le poisson se fait rare. Mais quelle que soit la quantité de poisson, si petite qu'elle soit, nous pouvons la valoriser et ceci grâce aux formations des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus. Acheter une petite quantité de poisson à un prix très cher, pouvoir le transformer et le revendre avec un bénéfice, ce n'est pas donné à quiconque. Sans la formation on ne pourrait pas s'y aventurer. Les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus nous ont appris que : savoir valoriser les produits veut dire traiter une petite quantité et en tirer un grand bénéfice. Quelle que soit la quantité de poisson que nous pouvons avoir, nous pouvons la valoriser maintenant. Ces projets nous ont bien formées [sur les aspects] Hygiène-qualité, gestion, organisation, traçabilité, labellisation, changement climatique, alphabétisation et tout » : soutient une transformatrice à Cayar ».

Tableau 10. Perception sur le niveau de qualification en approvisionnement et écoulement par sites

Niveau de dynamisme	Localité	Niveau de qualification en approvisionnement et écoulement				Total
		Moins qualifiée	Pas de changement	Plus qualifiée	Aucune idée	
Elevé	Cayar			100,0%		100,0%
	Missirah	3,1%		96,9%		100,0%
	Guéreo		18,2%	81,8%		100,0%
Acceptable	Mbour	2,9%	25,7%	71,4%		100,0%
	Yenne Todd		26,5%	70,6%	2,9%	100,0%
	Pointe Sarène		40,0%	60,0%		100,0%
	Bargny	8,6%	48,6%	40,0%	2,9%	100,0%
Moyen	Rufisque	3,7%	3,7%	92,6%		100,0%
	Saint-Louis		66,7%	33,3%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth		45,2%	54,8%		100,0%
Total		1,8%	27,2%	70,4%	0,6%	100,0%

Tableau 11. Perceptions sur leur niveau de qualification en matière de conditionnement et de stockage selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Niveau de qualification en matière de conditionnement et de stockage des produits			Total
		Moins qualifiée	Pas de changement	Plus qualifiée	
Elevé	Cayar			100,0%	100,0%
	Missirah			100,0%	100,0%
	Guéreo		18,2%	81,8%	100,0%
Acceptable	Mbour	5,7%	25,7%	68,6%	100,0%
	Yenne Todd		44,1%	55,9%	100,0%
	Pointe Sarène		11,4%	88,6%	100,0%
	Bargny	31,4%	65,7%	2,9%	100,0%
Moyen	Rufisque	6,1%		93,9%	100,0%
	Saint-Louis	10,0%	76,7%	13,3%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth		64,5%	35,5%	100,0%
Total		5,3%	29,7%	65,0%	100,0%

5.2.4. Organisation et gestion financière

Les transformatrices sont en moyenne générale 72,4% à avoir déclaré être plus qualifiées en organisation et gestion financière. Selon les sites, il ressort que se sont toujours les actrices de Cayar et de Missirah, qui se distinguent avec un taux de 100% (Tableau 12). Dans les autres sites, la quasi-totalité des transformatrices se sentent plus qualifiées. Par contre celles de Saint-Louis et de Bargny affichent les taux de qualification les plus faibles, avec respectivement 23,3% et 17,1%.

Toutefois, il faut souligner qu'à Saint-Louis, les responsables du site amélioré de Goxu mbacc ont déclaré qu'elles sont plus qualifiées maintenant en organisation du fait que, c'est le premier aspect auquel le projet USAID/COMFISH Plus a axé son intervention sur le site après l'installation des infrastructures modernes par le Ministère des Pêches. En effet, afin de leur permettre une meilleure exploitation du site amélioré, les responsables du site avancent que le projet USAID/COMFISH Plus les a appuyés en dynamique organisationnelle (à mieux s'organiser en les conseillant de se constituer en groupements qui vont travailler à tour de rôle). Des formations ont été organisées pour les transformatrices, à cet effet et un code de bonne conduite a été mis en place. En outre, les responsables ont participé aux visites d'échanges organisées à Cayar, à Guéréo et à Missirah pour s'enquérir de l'expérience des femmes, en termes de gestion moderne des unités de transformation artisanale.

« L'Etat a construit un nouveau site mais nous étions mal organisées ; nous avions l'habitude de travailler individuellement et le projet USAID/COMFISH Plus nous a organisées en quatre groupes, nous a fait participer à des visites d'échange. Nous voulons faire comme les transformatrices de Cayar. Des formations sont envisagées en fin mai » : déclare une formatrice de Goxu mbacc.

Le modèle organisationnel de l'unité moderne de transformation des produits halieutiques de Cayar est cité comme exemple dans tous les sites. Cette unité est exploitée par le GIE *Mantoulaye Guène* qui compte officiellement 112 membres dont 74 sont actives dans l'unité en février 2018.

L'unité est dirigée par un comité de gestion composé :

- D'une présidente ;
- D'une vice-présidente ;
- D'une secrétaire générale ;
- D'une adjointe au secrétaire générale ;
- D'une trésorière ;
- D'une adjointe à la trésorière ;
- D'une commissaire aux comptes ;
- D'une adjointe au commissaire de compte ;
- De deux secrétaires à l'organisation, et ;
- D'un facilitateur (comptable).

Le GIE dispose d'un registre où sont répertoriées toutes les femmes membres avec leur nom, le numéro de carte nationale d'identité, la photo d'identité ainsi qu'un numéro de téléphone s'il existe. Le registre est tenu en wolof pour faciliter son exploitation par les bénéficiaires et ceci grâce à l'alphabétisation fonctionnelle dispensée par les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus. Ainsi, l'un des grands impacts des formations sur les transformatrices est aussi la possibilité qu'elles ont de connaître les chiffres à partir de l'alphabétisation et de pouvoir tenir leur comptabilité et d'utiliser les smartphones de façon autonome.

« L'autre jour je suis allée en classe d'alphabétisation, je communiquais les chiffres en français et le moniteur me demande de les lui donner en ouolof. Il me dit qu'en classe il faut communiquer en ouolof. Je lui donne un chiffre, il me dit qu'il ne sait pas comment l'écrire en ouolof pour me tester et je le lui ai écrit correctement. Tout cela est le fruit de l'alphabétisation. Il y en a même qui écrivent des poèmes maintenant » : raconte une formatrice à Cayar.

La mise en place de registres récapitulant les productions à Cayar mais également dans les autres sites, a permis d'avoir des statistiques plus fiables qui sont utilisées très souvent par l'administration des pêches (vu qu'il n'y a pas de statistiques officielles sur le nombre de femmes actives dans le secteur de la pêche).

Depuis la création de l'unité de Cayar, les bénéficiaires ont été réparties en 4 groupes de 23 personnes actives avec une dénomination pour chaque groupe. Ces quatre groupes sont les suivants :

- Groupe sopey Mouhamed ;
- Groupe Sopey Serigne Touba ;
- Groupe Sopey Dabakh;
- Groupe Sopey Borom Daradji.

Chacun de ces quatre sous-groupes est dirigé par :

- Une présidente ;
- Une secrétaire ;
- Une chargée de l'approvisionnement ;
- Une chargée de la commercialisation ;
- Une chargée des amendes qui joue le rôle de comptable.

L'unité a son propre compte à la mutuelle, différent de celui du GIE. Les sous-groupes quant à eux, n'ont pas de compte mais plutôt le système de la « caisse » qui est une forme d'épargne dont les fonds sont gérés par la présidente ou la trésorière. Tout ce qui est recette propre aux sous-groupes va dans cette caisse.

Concernant le travail des groupes dans l'unité, au cas où il y a suffisamment de produit, c'est la Présidente de l'unité qui convoque la présidente du sous-groupe (qui doit travailler) pour lui notifier que c'est son groupe qui doit mener son opération. Celle-ci se présente en compagnie de sa chargée de l'approvisionnement. La présidente de l'unité ordonne au comptable de l'unité de donner à la présidente du sous-groupe concerné, le montant alloué à son groupe pour mener son opération de transformation. Le montant alloué à chaque sous-groupe est de deux cent mille Francs CFA (200 000 FCFA). La présidente du groupe reçoit l'argent en faisant une décharge au comptable (Mbaye, 2015).

La présidente du sous-groupe en activité, remet le montant à la chargée de l'approvisionnement qui s'occupe de l'achat du produit. Les autres membres du sous-groupe sont informés que la chargée de l'approvisionnement ira chercher du poisson un jour X. Elles sont tenues d'être toutes, présentes ce jour à l'unité pour attendre l'arrivée du produit. Les retardataires paient une amende de mille (1000) Francs CFA l'heure et de deux mille (2000) Francs CFA, pour une journée d'absence. A cet effet, un règlement intérieur fixant les conditions de travail dans l'unité, a été établi de façon participative.

S'il arrive que le produit se fasse rare comme ces deux dernières années (2017 et 2018) et que tous les groupes ne puissent pas travailler régulièrement, il est demandé à chaque sous-groupe

d'envoyer un certain nombre de membres pour constituer un groupe spécifique pour cette période.

Cette organisation originale, qui responsabilise d'autres membres, autres les leaders traditionnels du GIE, permet aux bénéficiaires d'être plus impliquées dans la gestion de l'unité. Cette forme de délégation de pouvoir par le bureau aux sous-groupes a aussi permis un meilleur contrôle sur les membres. C'est cette organisation exemplaire en sous-groupes alphabétisés qui a inspiré les transformatrices de Saint-Louis et d'autres sites comme Mbour qui sont en train de faire des efforts dans ce sens : « *Maintenant nous avons nos téléphones et nous composons les numéros grâce à l'alphabétisation, nous ne demandons plus à quelqu'un d'autre de nous composer ou de nous sortir des numéros de téléphone* » : déclare une transformatrice de Mbour.

Tableau 12. Perceptions sur le niveau de qualification en organisation et gestion financière selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Niveau de qualification en organisation et gestion financière				Total
		Moins qualifiée	Pareil	Plus qualifiée	Aucune idée	
Elevé	Cayar			100,0%		100,0%
	Missirah			100,0%		100,0%
	Guéréo		9,1%	90,9%		100,0%
Acceptable	Mbour		11,4%	68,6%	20,0%	100,0%
	Yenne Todd		20,6%	73,5%	5,9%	100,0%
	Pointe Sarène		8,6%	91,4%		100,0%
	Bargny	8,6%	68,6%	17,1%	5,7%	100,0%
Moyen	Rufisque	15,2%	6,1%	78,8%		100,0%
	Saint-Louis	6,7%	70,0%	23,3%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth		25,8%	74,2%		100,0%
Total		3,0%	21,4%	72,4%	3,3%	100,0%

De manière générale, il ressort que Cayar, Missirah et dans une moindre mesure Guéréo et Rufisque sont les sites où les formations des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus ont plus impacté positivement sur le niveau de qualification des transformatrices, dans leur activité. Pointe Sarène et Yenne Todd semblent également détenir des niveaux de score très élevés en termes d'organisation et de qualification des femmes s'activant dans la transformation artisanale des produits halieutiques. Les niveaux de qualification semblent être moins élevés à Mbour et à Joal en moyenne générale, même si les niveaux d'organisation paraissent élevés. A l'opposé, les transformatrices des sites de Bargny et de Saint-Louis perçoivent leur niveau d'organisation et de qualification très faible. Néanmoins, c'est surtout en comparant leur mode d'organisation à ceux d'autres sites comme Cayar, que ces dernières pensent qu'elles ne sont pas bien organisées.

Il faut noter cependant que même si les sites de Mbaling (Mbour) et de Khelcom (Bargny) sont considérés comme des sites de niveau de dynamisme acceptable, le nombre important de transformatrices intervenant dans ces sites, rend le processus de formation et de d'organisation plus lent.

Ainsi, le niveau d'intervention des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus s'est reflété sur le niveau d'organisation et de qualification des transformatrices. Les sites qualifiés dynamique organisationnelle élevée tels que Cayar, Missirah et Guéréo ont les plus forts pourcentages de qualifiées.

L'un des résultats phares des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, est d'avoir suscité l'esprit coopératif et entrepreneurial au niveau des transformatrices des sites concernés. Cela a été possible grâce à la mise en place des conditions pour une bonne redynamisation à travers la charte de salubrité mise en place dans quatorze (14) sites de transformation en plus du premier code de bonne conduite à Cayar, quand on sait que la plupart de ces organisations de femmes actives dans ces sites, était en léthargie avant l'intervention de ces projets susmentionnés.



Figure 2. Plaque portant la dénomination de l'unité

VI. Evolution des conditions de travail

6.1. Evolution de la disponibilité du matériel

L'insuffisance du matériel est le problème qui semble demeurer, notamment les claies de séchage, les bacs, les lieux de stockage, bien que certains sites aient déclaré avoir reçu du matériel de transformation. En moyenne générale, seuls 32,3% des sites soutiennent que le matériel est plus disponible alors que la grande majorité (56,1%) déclarent le contraire (Tableau 13). C'est seulement dans l'unité moderne de Cayar et à Missirah où les transformatrices ont soutenu, respectivement dans leur totalité et quasi-totalité, que le matériel est plus disponible. En dehors de ces deux sites et de celui de Guéréo où 51% soutiennent une plus grande disponibilité du matériel, les autres sites perçoivent que le matériel est moins disponible pour la grande majorité des transformatrices.

C'est la même tendance qui est observée sur l'évolution de la disponibilité des lieux de conditionnement et de stockage des produits. Elles sont 51,9% à percevoir les lieux de conditionnement et de stockage des produits comme moins disponibles (Tableau 14). A l'exception des transformatrices de l'unité moderne de Cayar et de celles de Missirah et dans une moins mesure à Guéréo, la grande majorité des transformatrices des autres sites ont déploré le déficit de magasins de conditionnement et de stockage.

« Le projet USAID/COMFISH nous a vraiment bien équipées, notre seul problème c'était au niveau des fours ; maintenant, ils nous ont changé les couvercles et les cheminées qui étaient en fer par du fer galvanisé. La rouille rongait le fer et ce n'était pas beau à voir ou d'y mettre quelque chose qu'on doit manger. Maintenant les fours sont présentables. Les tables où on coupe le poisson sont en inox. Le projet a même envisagé d'installer des séchoirs solaires. Seulement il reste que l'abri où se trouve les fours doit être élargie en hauteur et en largeur car en saison des pluies, l'eau y rentre du fait qu'il est bas » : avance une des responsables de l'Unité moderne de Cayar.



Figure 3. Début d'installation de fours solaires à l'Unité de transformation moderne à Cayar

Tableau 13. Perceptions sur l'évolution de la disponibilité du matériel de transformation

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution disponibilité matériel de transformation				Total
		Moins disponible	Pas de changement	Plus disponible	Aucune idée	
Elevé	Cayar			100,0%		100,0%
	Missirah	3,1%		96,9%		100,0%
	Guéreo	42,4%	6,1%	51,5%		100,0%
Acceptable	Mbour	31,4%	5,7%	57,1%	5,7%	100,0%
	Yenne Todd	97,1%		2,9%		100,0%
	Pointe Sarène	85,7%	11,4%	2,9%		100,0%
	Bargny	97,1%	2,9%			100,0%
Moyen	Rufisque	100,0%				100,0%
	Saint-Louis	73,3%	26,7%			100,0%
Faible	Joal Fadiouth	35,5%	64,5%			100,0%
Total		56,1%	11,0%	32,3%	0,6%	100,0%

Tableau 14. Perceptions sur l'évolution de la disponibilité des lieux de conditionnement et de stockage des produits

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution de la disponibilité des lieux de conditionnement et de stockage des produits			Total
		Moins disponible	Pas de changement	Plus disponible	
Elevé	Cayar			100,0%	100,0%
	Missirah	3,1%	3,1%	93,8%	100,0%
	Guéreo	39,4%	3,0%	57,6%	100,0%
Acceptable	Mbour	45,7%	17,1%	37,1%	100,0%
	Yenne Todd	94,1%	5,9%		100,0%
	Pointe Sarène	85,7%	5,7%	8,6%	100,0%
	Bargny	91,4%	8,6%		100,0%
Moyen	Rufisque	100,0%			100,0%
	Saint-Louis	60,0%	40,0%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth		100,0%		100,0%
Total		51,9%	17,2%	30,9%	100,0%

6.2. Evolution des conditions d'hygiène et de salubrité des sites et des produits

Les sites de transformation sont devenus plus salubres, de l'avis de 73,6% des transformatrices. Ce sont particulièrement les sites de Cayar, Missirah, Yenne Todd qui se distinguent où 100% des actrices ont déclaré cet état (Tableau 15). Dans les autres sites, la quasi-totalité (plus de 90%) des transformatrices le soutiennent également, à l'exception de Rufisque, Saint-Louis et Bargny. A Rufisque, environ la moitié des actrices (51%) déclare que leur site de transformation est devenu moins salubre alors que celles de Saint-Louis et Bargny soutiennent dans leur grande majorité qu'il n'y a pas de changement.

Les conditions d'hygiène et de salubrité des produits sont perçues comme étant maintenant meilleures par 60,8% des transformatrices, en moyenne générale. C'est particulièrement à Cayar, Rufisque, Missirah et Pointe Sarène où les changements sont plus notés par les transformatrices (Tableau 16). Elles sont 100% pour les trois premiers et 94% pour Pointe Sarène. En revanche, il ne semble pas y avoir de changement notable dans les conditions de salubrité des produits à Saint-Louis, Bargny, Yenne Todd et Joal. La grande majorité des actrices de ces sites déclarent qu'il n'y pas de changement. A Saint-Louis et Bargny, il est même noté qu'une bonne partie des transformatrices ont souligné que les conditions d'hygiène et de salubrité se sont dégradées et sont devenues moins bonnes.

Les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus ont essayé de mettre les actrices dans les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité en mettant en place un comité de salubrité sur les différents sites (15 sites). Les comités de salubrité ont été dotés de matériel de nettoyage composé de brouettes, de balais, de râtaux, de fourchettes, de pelles, de tamis, de masques, de bassines, de seaux et de caisses-poubelles. Ce comité lui-même est dirigé par une équipe

composée d'une présidente, d'une secrétaire, d'une chargée du matériel et d'une chargée de la collette de fonds. Ces comités ont fortement contribué à la meilleure salubrité des sites selon les actrices.

A Bargny, bien qu'il existe un comité de salubrité doté de moyens de nettoyage, aucune transformatrice n'a noté de changement. Elles arguent que la configuration du site fait que celui-ci ne requière pas un nettoyage puisque tous les déchets sont utilisés pour le braisage à terre. Ce site qui regroupe plus d'un millier de transformatrices a été divisé en 10 zones pour un meilleur contrôle des intervenants. Chaque zone dispose d'un sous-comité avec la même composition.

S'agissant de la salubrité des produits, les actrices déclarent avoir commencé à mettre en pratique les formations sur la qualité et l'hygiène en réduisant et en exploitant le matériel mis à leur disposition. Toutefois, l'absence d'aménagement sur les sites, le manque de matériels de transformation et surtout le manque de lieux appropriés de stockage, font qu'une bonne partie des transformatrices continuent leurs pratiques habituelles et considèrent qu'il n'y a pas de changement sur la qualité des produits.

Néanmoins, il faut noter que les transformatrices commencent à juger la qualité du produit par rapport aux normes d'hygiène et de qualité qu'elles ont reçues des formations. Ainsi, en comparaison avec la situation des produits d'un site comme l'Unité moderne de Cayar et au regard des conditions dans lesquelles elles continuent à transformer le produit, les femmes des autres sites, jugent la qualité de leurs produits moins bonne.

« *Le projet USAID/COMFISH nous demande de ne pas braiser le poisson par terre mais nous continuons à la faire parce que les fours sont insuffisants. Quand il y a du produit nous sommes obligées de travailler par terre. Si l'on doit attendre à tour de rôle au niveau des fours, le poisson va pourrir entre nos mains* » : soutient une transformatrice de Yenne Todd.

Tableau 15. Perceptions sur l'évolution de la salubrité des lieux de travail

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution salubrité des lieux de travail			Total
		Moins salubre	Pas de changement	Plus salubre	
Elevé	Cayar			100,0%	100,0%
	Missirah			100,0%	100,0%
	Guéreo	3,0%	30,3%	66,7%	100,0%
Acceptable	Mbour	2,9%	5,7%	91,4%	100,0%
	Yenne Todd			100,0%	100,0%
	Pointe Sarène		2,9%	97,1%	100,0%
	Bargny	17,1%	82,9%		100,0%
Moyen	Rufisque	51,5%		48,5%	100,0%
	Saint-Louis	10,0%	60,0%	30,0%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth		3,2%	96,8%	100,0%
Total		8,3%	18,1%	73,6%	100,0%

Tableau 16. Perceptions sur l'évolution des conditions d'hygiène et de salubrité des produits

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution conditions d'hygiène et de salubrité des produits			Total
		Moins bonnes	Pas de changement	Meilleures	
Elevé	Cayar			100,0%	100,0%
	Missirah			100,0%	100,0%
	Guéreo	12,1%	21,2%	66,7%	100,0%
Acceptable	Mbour		8,6%	91,4%	100,0%
	Yenne Todd	14,7%	79,4%	5,9%	100,0%
	Pointe Sarène	5,7%		94,3%	100,0%
	Bargny	31,4%	60,0%	8,6%	100,0%
Moyen	Rufisque			100,0%	100,0%
	Saint-Louis	40,0%	56,7%	3,3%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	3,2%	71,0%	25,8%	100,0%
Total		10,4%	28,8%	60,8%	100,0%

6.3. Evolution du temps, de la pénibilité et de l'ambiance du travail

Concernant le temps de travail consacré à une opération de transformation, il est en moyenne générale, perçu comme étant moins long maintenant par 68% des femmes. Seules les transformatrices de Missirah ont déclaré à 100% que le temps est moins long. Les transformatrices de Cayar et Mbour ont aussi, à plus de 90%, noté une diminution du temps de travail (Tableau 17). Dans les autres sites également, plus de 50% des actrices ont noté une diminution du temps de travail sauf à Joal et Yenne Todd où la grande majorité des transformatrices n'ont pas noté de changement.

Dans la plupart des sites l'insuffisance du matériel, notamment les fours et l'étroitesse des aires de travail, font que les transformatrices sont obligées de travailler à tour de rôle. Cette situation augmente le temps d'attente et par conséquent le temps de travail. L'appui en claies de séchage et en bacs par les partenaires, particulièrement du projet USAID/COMFISH, a contribué à réduire les délais d'attente. Néanmoins, dans certains sites comme celui de Yenne Todd ou de Guéreo, l'étroitesse des aires de transformation ne permet pas une bonne utilisation de tout le matériel disponible.

Toutefois, certaines ont noté que le temps de travail moins long est dû aussi au manque de matière première. Les quantités transformées sont devenues moins importantes avec la rareté du poisson. Dans l'unité moderne de transformation de Cayar, certaines transformatrices ont souligné que les nouvelles conditions de travail imposent de faire passer le poisson à des étapes de nettoyage avant transformation et après transformation. Toutes ces phases de travail qu'elles ne pratiquaient pas auparavant, font maintenant que le temps de travail par opération est jugé plus long.

Tableau 17. Perceptions sur l'évolution du temps de travail par opération

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution du temps de travail consacré par opération			Total
		Plus long	Pas de changement	Moins long	
Elevé	Cayar	2,6%		97,4%	100,0%
	Missirah			100,0%	100,0%
	Guéreo	9,1%	36,4%	54,5%	100,0%
Acceptable	Mbour		8,6%	91,4%	100,0%
	Yenne Todd	23,5%	67,6%	8,8%	100,0%
	Pointe Sarène	2,9%	20,0%	77,1%	100,0%
	Bargny	2,9%	20,0%	77,1%	100,0%
Moyen	Rufisque	9,1%	27,3%	63,6%	100,0%
	Saint-Louis	6,7%	10,0%	83,3%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth		80,6%	19,4%	100,0%
Total		5,6%	26,4%	68,0%	100,0%

Concernant l'évolution de la pénibilité du travail, 61% des actrices ont déclaré que le travail est devenu moins pénible. C'est particulièrement à Missirah et à Cayar où les femmes semblent noter moins de peine dans le travail, avec respectivement 100% et 97,4% qui déclarent que le travail moins pénible (Tableau 18). Par contre, à Yenne Todd, Guéreo et Saint-Louis, la grande majorité des formatrices n'a pas noté de changement positif dans la pénibilité du travail. Au contraire, le travail semble plus difficile pour la plupart des formatrices de Yenne.

Tableau 18. Perceptions sur l'évolution de la pénibilité du travail sur le site

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution pénibilité du travail				Total
		Plus pénible	Pas de changement	Moins pénible	Aucune idée	
Elevé	Cayar	2,6%		97,4%		100,0%
	Missirah			100,0%		100,0%
	Guéreo	21,2%	42,4%	36,4%		100,0%
Acceptable	Mbour		11,4%	85,7%	2,9%	100,0%
	Yenne Todd	52,9%	38,2%	8,8%		100,0%
	Pointe Sarène	2,9%	14,3%	82,9%		100,0%
	Bargny	11,4%	20,0%	68,6%		100,0%
Moyen	Rufisque	15,2%		84,8%		100,0%
	Saint-Louis	30,0%	23,3%	46,7%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth		12,9%	87,1%		100,0%
Total		13,4%	16,0%	70,3%	0,3%	100,0%

Dans l'unité moderne de Cayar, même si toutes les bénéficiaires soutiennent que les conditions sont maintenant réunies pour une transformation plus souple avec des produits de meilleure qualité, il n'en demeure pas moins que certaines affirment que le travail est plus difficile dans l'unité comparé au site traditionnel. Elles soutiennent que les membres des sous-groupes sont contrôlés dans les différentes phases de travail et sont obligés de participer à toutes les opérations alors que sur le site traditionnel, certaines tâches sont confiées à des ouvriers.

L'ambiance de travail semble être l'un des aspects qui ont connu l'évolution la plus positive avec 86,6% en moyenne générale qui la perçoivent comme plus conviviale. Dans tous les sites, le pourcentage de celles qui déclarent l'ambiance de travail plus conviviale, dépasse les 90% à l'exception de Joal et de Saint-Louis où il est respectivement de 51,6% et de 20% (Tableau 19).

Les aires de repos aménagées et parfois les toilettes pour certains sites, mais aussi et surtout l'esprit collectif et entrepreneurial développés par les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, ont permis un plus grand rapprochement entre les transformatrices sur les sites. De même, des relations entre sites ont été développées au cours des visites d'échanges organisées à Cayar, Guéréo et Missirah en 2018.

Tableau 19. Perceptions sur l'évolution de l'ambiance de travail

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution ambiance de travail			Total
		Moins conviviales	Pas de changement	Plus conviviales	
Elevé	Cayar			100,0%	100,0%
	Missirah			100,0%	100,0%
	Guéréo			100,0%	100,0%
Acceptable	Mbour		8,6%	91,4%	100,0%
	Yenne Todd		2,9%	97,1%	100,0%
	Pointe Sarène			100,0%	100,0%
	Bargny		5,7%	94,3%	100,0%
Moyen	Rufisque			100,0%	100,0%
	Saint-Louis	10,0%	70,0%	20,0%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth		48,4%	51,6%	100,0%
Total		0,9%	12,5%	86,6%	100,0%

VII. Evolution de la production et du marché des produits

7.1. Evolution de la production

Les quantités de poissons transformées ne semblent pas évoluer positivement. En effet, 84,4% en moyenne générale, des femmes, ont déclaré que les quantités transformées sont devenues moins importantes. Dans tous les sites et sans exception, cette tendance baissière de la production est déclarée par plus de 60% (Tableau 20). Cette situation est la conséquence d'une raréfaction des ressources halieutiques, particulièrement de la sardinelle selon la quasi-totalité des femmes. Dans des sites tels que Guéréo, et Yenne Todd, les femmes déclarent rester des

mois sans grande activité à cause du manque de matière première. Le plus souvent, la sardinelle transformée sur ces sites est achetée à Joal ou à Mbour.

Tableau 20. Perceptions sur l'évolution de la quantité des produits transformés

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution de la quantité des produits transformés			Total
		Moins importante	Pas de changement	Plus importante	
Elevé	Cayar	94,7%	2,6%	2,6%	100,0%
	Missirah	96,9%		3,1%	100,0%
	Guéreo	84,8%	15,2%		100,0%
Acceptable	Mbour	65,7%	8,6%	25,7%	100,0%
	Yenne Todd	94,1%	5,9%		100,0%
	Pointe Sarène	82,9%	5,7%	11,4%	100,0%
	Bargny	85,7%	14,3%		100,0%
Moyen	Rufisque	100,0%			100,0%
	Saint-Louis	80,0%	13,3%	6,7%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	61,3%	35,5%	3,2%	100,0%
Total		84,8%	9,9%	5,4%	100,0%

Les transformatrices de l'Unité moderne de Cayar ont déclaré qu'elles n'ont pas transformé la sardinelle (braisé séché) durant toute l'année 2017 du fait de sa rareté et du prix très élevé des débarquements. Néanmoins, dans le cadre de la diversification des produits transformés, depuis 2017, les bénéficiaires de l'Unité moderne ont trouvé un autre créneau très porteur qui est le fumage et le salage du thon avec des débouchés importants en Europe et dans d'autres pays du continent africain. Toutefois à ce niveau aussi, elles sont confrontées à un problème de matière première ; le kilo de thon qui leur est vendu à cinq cents Francs CFA (500 F CFA) est jugé cher et que le produit n'est pas souvent disponible. Quatre (04) commandes de vingt-huit (28) tonnes chacune, sont en attente, mais durant près de trois mois, l'Unité peinait à satisfaire la commande. Elles sont en train de faire un lobbying (au moment de l'étude), au niveau du ministère pour qu'un quota du thon débarqué au port de Dakar leur soit octroyé pour leur permettre de bien mener leur activité à tout moment de l'année. Ce processus de négociation en cours, semble avoir des échos positifs.

Le matériel dont dispose l'Unité permet aussi aux bénéficiaires d'assurer des prestations de services pour des clients qui ont de la matière première. Les commandes et les prestations de services ont fait que la production de l'unité est en nette augmentation (Tableau 21) contrairement aux autres sites dont les productions sont perçues comme étant en baisse.

Tableau 21. Evolution de la production à l'Unité moderne de Cayar

Type de produit	Quantité en kg/année								Total		Valeur en CFA
	2015		2016		2017		2018		MP	PF	
	MP	PF	MP	PF	MP	PF	MP	PF			
Poisson braisé salé	18412	6577	2142	714	0	0	0	0	20554	7291	3096500
Poisson salé séché	0	0	5000	2466	12790	6395	31086		48876		6810000
Poisson fumé au four	0	0	0	0	1068	419	300		1368		393000
Total	18412	6577	7142	3180	13858	6695	31386	0	70798	7291	102599500

Note : MP= Matière Première ; PF= Produit Fini



Figure 4. Une partie des 28 tonnes de salé-séché de thon en commande déjà préparée



Figure 5. Une prestation de service sur 300 kg de crevette fumée

7.2. Evolution des débouchés et de la clientèle

Les débouchés des produits halieutiques se mesurent de plus en plus par leur flux vers l'extérieur et surtout vers les marchés les plus rémunérateurs. Ces marchés ne sont souvent accessibles qu'avec la détention d'agrément. A la question de savoir si votre site a un agrément, 100% des transformatrices de l'Unité moderne de Cayar ont déclaré que celle-ci en détient. A Rufisque aussi, 53% des actrices ont déclaré que le processus pour leur site est en cours. Dans les autres sites, aucune transformatrice n'a signalé la possession d'un agrément de son site ou l'enclenchement d'un tel processus (Figure 2). Ainsi, pour le moment seule l'unité moderne de Cayar, sur les dix sites visités, détient un agrément. Elle est d'ailleurs la seule à en détenir au Sénégal. L'agrément de l'Unité moderne de Cayar a permis aux bénéficiaires d'exporter leurs produits vers les pays étrangers, notamment vers l'Union Européenne. Par contre, les produits des autres sites sont, pour l'essentiel, commercialisés à l'intérieur du pays ou au mieux, dans le continent et particulièrement vers les pays de la sous-région.

« Les gens viennent de partout à travers le Sénégal pour s'enquérir de notre expérience. Et nous comptons être très regardant sur l'hygiène et la qualité et respecter notre agrément pour éviter qu'on nous le retire. Car nous savons les exigences de l'agrément. L'agrément n'est pas facile à obtenir. Avoir peu de matière première, bien la transformer avec la qualité, la vendre cher et gagner beaucoup est l'utilité de l'agrément. C'est l'agrément qui nous donne de la visibilité. **C'est pourquoi nous exportons nos produits.** De toutes les transformatrices du Sénégal, nous sommes les seules à l'avoir ; si on le néglige jusqu'à ce qu'on nous le retire, négligence ne peut pas être plus grave. C'est pourquoi nous faisons tout pour respecter les clauses de l'agrément. Même en Afrique, il y a des pays qui en ont besoin et qui ne l'ont pas eu. Donc nous devons y veiller pour éviter qu'on nous le retire » : affirme une responsable de l'Unité moderne de Cayar.

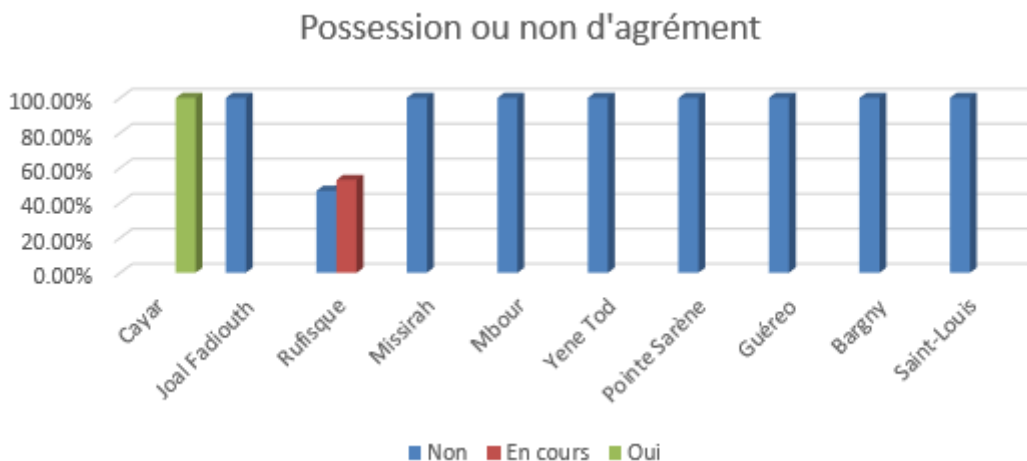


Figure 6. Pourcentage des actrices sur l'obtention ou d'agrément de leur site

Ainsi, la grande majorité des transformatrices (60,3%) a déclaré que ses produits n'ont pas accès au marché extérieur et 19,7% affirment qu'ils ont maintenant moins accès au marché extérieur. Seuls 20,2% en moyenne générale, ont déclaré que leurs produits ont plus accès maintenant au marché extérieur et ce sont essentiellement les actrices de Cayar (100%), et de Bargny (74,3%) qui ont eu à le déclarer (Tableau 22). La totalité ou la quasi-totalité des actrices

de Saint-Louis, Guéreo, Pointe Sarène, Rufisque, Mbour, Missirah ont soutenu que leurs produits n'ont pas accès au marché extérieur alors que la grande majorité de celles de Joal et de Yenne Todd déclarent qu'elles ont maintenant moins accès au marché extérieur.

A Cayar depuis le début de l'année 2018, l'Unité moderne travaille sur commande de clients étrangers dont le plus régulier est un franco-congolais qui souhaite avoir pour chaque commande, un container de vingt (20) pieds d'une capacité de 12 à 13 tonnes de salé-séché en thon obtenu à partir de 28 à 30 tonnes de matière première. Le produit est exporté en France et au Congo. Comme nous l'avons annoncé plus haut, l'Unité peine actuellement à satisfaire toutes les commandes du fait de l'accès difficile à la matière première qu'est le thon. L'unité a besoin de 60 tonnes par mois pour satisfaire les commandes. Afin de pouvoir honorer les commandes, les responsables de l'Unité ont sollicité le Ministre en charge des pêches pour qu'il intervienne auprès de la principale entreprise qui a des navires qui ciblent le thon. Une promesse de 20 tonnes par débarquement leurs a été faite au moment de l'étude.

A Bargny, le principal marché extérieur des produits transformés est le Burkina-Faso et ce sont des opérateurs économiques ressortissant de ce pays qui viennent acheter le produit sur le site. Les transformatrices locales n'ont pas encore accès au marché de la sous-région, même si leurs produits sont prisés dans certains pays. C'est la même situation qui prévaut à Joal et dans d'autres sites qui déclarent que leurs produits n'ont plus accès ou moins d'accès à ce marché. Ainsi, l'accessibilité ou non des produits dépend de la présence ou non sur le site d'opérateurs économiques étrangers (burkinabés, maliens, guinéens, etc.). Les opérateurs économiques prennent souvent la marchandise à crédit et il arrive fréquemment qu'ils ne paient pas ou disparaissent avec une partie de l'argent des actrices. A Bargny, plusieurs transformatrices ont déclaré avoir perdu trois à six millions des cas de non-paiement. Cette situation constitue un manque-à-gagner énorme pour les transformatrices.

Tableau 22. Perceptions sur l'évolution de l'accessibilité des produits sur le marché extérieur

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution de l'accessibilité des produits sur le marché extérieur			Total
		Pas d'accès	Moins d'accès	Plus d'accès	
Elevé	Cayar			100,0%	100,0%
	Missirah	96,9%		3,1%	100,0%
	Guéreo	100,0%			100,0%
Acceptable	Mbour	91,4%	5,7%	2,9%	100,0%
	Yenne Todd	2,9%	94,1%	2,9%	100,0%
	Pointe Sarène	100,0%			100,0%
	Bargny	2,9%	22,9%	74,3%	100,0%
Moyen	Rufisque	90,6%	9,4%		100,0%
	Saint-Louis	100,0%			100,0%
Faible	Joal Fadiouth	32,3%	67,7%		100,0%
Total		60,3%	19,7%	20,0%	100,0%

Le nombre de clients ne semblent pas évoluer positivement sur les sites. En effet, seuls 26,8% des transformatrices, en moyenne générale, ont déclaré qu'il n'y a pas plus de clients contre près 45,2% qui soutiennent le contraire ; alors que 28% autres soutiennent qu'il n'y a pas de

changement sur le niveau de la clientèle. Ce sont particulièrement les transformatrices de Bargny et de Missirah, qui déclarent dans leur grande majorité, une augmentation du nombre de clients, avec respectivement 91,4%, 72,1%. Celles de Joal et de Yenne Todd soutiennent majoritairement qu'il n'y pas de changement. Dans les autres sites, la grande majorité des transformatrices déclarent une diminution de la clientèle (Tableau 23).

Il se trouve que dans plusieurs sites, les transformatrices ont déclaré avoir perdu certains marchés, faute de produits. L'unité moderne de Cayar n'a pas fait de poissons braisés séchés (keccax) depuis 2015 alors que ce produit attirait une certaine clientèle, notamment les nationaux. Actuellement les principaux clients sont les opérateurs étrangers qui sont plus intéressés par le thon et les autres espèces « salé-séché ». A Pointe Sarène, toutes les actrices soutiennent une baisse de la clientèle du fait de la perte d'un de leur plus grand marché qui était le marché de Castor à Dakar. Selon elles, les faibles quantités produites actuellement sur le site, ne permettent pas d'alimenter ce marché.

Dans les autres sites de type rural, la production est vendue dans le village ou dans les villes les plus proches. A Guéréo, les principaux marchés, sont Nguékokh, Rufisque, Thiès. Pour Pointe Sarène, le principal marché est Mbour. Les transformatrices de Yenne vont vendre principalement à Mbour et Rufisque alors que Sokone est la principale destination des produits de Missirah. En ce qui concerne Saint-Louis, la principale destination est le Fouta. Quant aux sites de Joal et Mbour, ils restent des sites traditionnels d'éclatement où viennent s'approvisionner la plupart des grossistes et des détaillants du pays.

En dehors de l'Unité moderne de Cayar, les transformatrices des autres sites ont déclaré dans leur grande majorité avoir des difficultés d'écoulement de leurs produits surtout pendant la période de bonne production. Cela est lié selon elles à l'enclavement des marchés d'écoulement, au circuit de commercialisation mal organisé, au manque d'expérience en marketing et à la mauvaise qualité du produit. Il y a aussi le fait que leurs clients achètent souvent à crédit et ne remboursent que plusieurs semaines après (Mbengue et *al.*, Sd). Et, puisqu'elles n'ont pas de fonds de roulement pour la plupart, elles ont du mal à acheter de la matière première pour poursuivre leurs activités. Une autre contrainte est que les clients grossistes imposent leurs prix, qui sont parfois très bas poussant parfois même les femmes, à vendre à perte.

Tableau 23. Perception sur l'évolution du nombre de clients selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution nombre de clients			Total
		Moins nombreux	Pas de changement	Plus nombreux	
Elevé	Cayar	76,3%	5,3%	18,4%	100,0%
	Missirah	21,9%	6,2%	71,9%	100,0%
	Guéréo	54,5%	33,3%	12,1%	100,0%
Acceptable	Mbour	34,3%	42,9%	22,9%	100,0%
	Yenne Todd	2,9%	79,4%	17,6%	100,0%
	Pointe Sarène	100,0%			100,0%
	Bargny		8,6%	91,4%	100,0%
Moyen	Rufisque	66,7%	12,1%	21,2%	100,0%
	Saint-Louis	66,7%	26,7%	6,7%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	25,8%	71,0%	3,2%	100,0%
Total		45,2%	28,0%	26,8%	100,0%

La même tendance baissière de la clientèle est observée dans l'évolution de la diversité de la clientèle. Seuls 5,47% en moyenne générale jugent la clientèle plus diversifiée contre 86,5% qui soutiennent le contraire alors que 8,1% déclarent ne pas noter de changement (Figure 3).

Ce sont principalement les actrices de Bargny et Missirah qui soutiennent une plus grande diversité de la clientèle. Dans ces sites, c'est surtout l'arrivée des opérateurs économiques étrangers, notamment les burkinabés pour le premier et les guinéens pour le second, qui a favorisé ces perceptions plus positives sur l'augmentation de la clientèle et de sa diversité. Par contre à Cayar, le manque de produits, notamment du keccax semble faire baisser la clientèle. Trois à quatre opérateurs étrangers qui font les commandes du thon fumé et deux à trois autres qui sollicitent l'Unité pour des prestations de services, sont les principaux clients actuellement de celles-ci. Dans les autres sites, ce sont les clients traditionnels qui continuent à s'y approvisionner. La baisse de la production, consécutive à la raréfaction de la ressource, a même fait perdre une certaine clientèle.

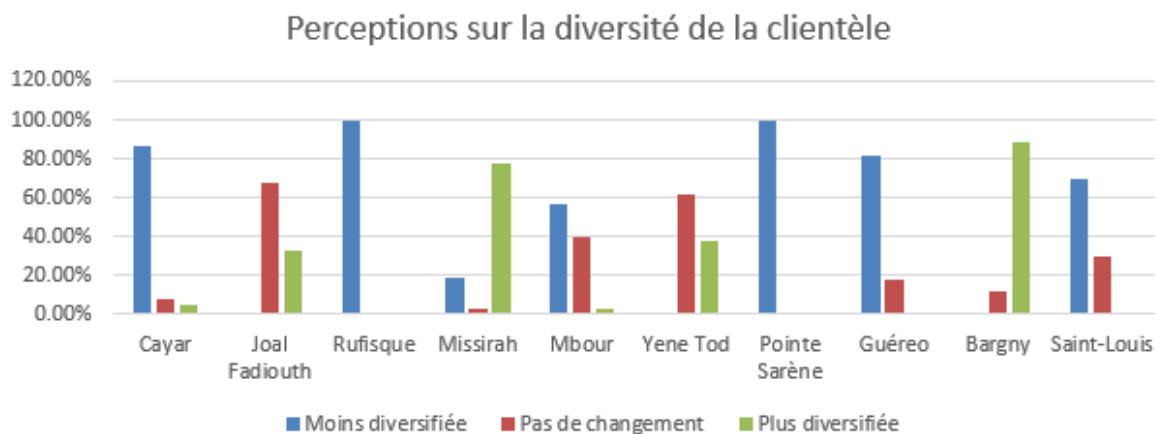


Figure 7. Perceptions sur l'évolution de la diversité de la clientèle

7.3. Evolution du niveau de l'activité de transformation et des prix des produits

En moyenne générale, même si les quantités transformées ainsi que la clientèle sont perçues comme étant en baisse, les perceptions sur l'évolution de l'activité de transformation, sont positives. En moyenne générale, celle-ci est déclarée actuellement meilleure par 61,6% des actrices contre 20,5% qui n'ont pas noté de changement alors que 17,9% la jugent moins bonne (Tableau 24). Ce sont surtout celles de Guéreo, de Cayar, de Missirah, de Pointe Sarène et de Bargny qui ont les perceptions les plus positives sur l'évolution des activités de transformation avec plus de 90% qui la jugent meilleure. C'est le contraire à Joal et plus particulièrement à Saint-Louis où 86,7% des femmes transformatrices (des deux sites confondus), ont déclaré que les activités sont moins bonnes. C'est à Rufisque et à Yenne Todd où la majeure partie des transformatrices n'ont pas noté de changement sur l'évolution de la transformation.

Selon la plupart des actrices qui déclarent l'activité meilleure, il est noté une nouvelle dynamique caractérisée par une plus grande attention et un intérêt de l'Etat et des partenaires pour la profession relative à la transformation des produits halieutiques. Certes, il est reconnu

qu'avec la raréfaction du poisson, la production (de produits transformés) baisse et les sites sont parfois vides et sans activités durant des mois mais, la valeur marchande de la production est devenue meilleure et tend à compenser la valeur des quantités vendues auparavant. C'est le cas dans l'Unité moderne de Cayar, à Bargny et à Missirah. Celles qui déclarent que l'activité est devenue moins bonne avancent la baisse de production et le ralentissement des activités.

Tableau 24. Perceptions sur l'évolution des activités selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution des activités			Total
		Moins bonnes	Pas de changement	Meilleures	
Elevé	Cayar		2,6%	97,4%	100,0%
	Missirah	3,1%		96,9%	100,0%
	Guéreo			100,0%	100,0%
Acceptable	Mbour	22,9%	22,9%	54,3%	100,0%
	Yenne Todd	2,9%	58,8%	38,2%	100,0%
	Pointe Sarène	5,7%	2,9%	91,4%	100,0%
	Bargny		8,6%	91,4%	100,0%
Moyen	Rufisque	6,1%	66,7%	27,3%	100,0%
	Saint-Louis	86,7%	10,0%	3,3%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	64,5%	35,5%		100,0%
Total		17,9%	20,5%	61,6%	100,0%

Ainsi 86,7% des transformatrices jugent que les prix de ventes des produits, sont actuellement meilleurs. Dans tous les sites, le pourcentage de celles qui la déclarent en hausse dépasse les 60%, et ; particulièrement à Cayar, Guéreo et Yenne Todd, elles sont 100% à affirmer que le prix de vente des produits est devenu plus élevé (Tableau 25).

« Actuellement, le kilo de yèt (Cymbium) que nous achetons au frais est à 700 FCFA, nous pouvons le vendre juste le lendemain après transformation à 1500 F le kilo alors que quand la production était abondante, le kilo était vendu au mieux à 900 F et après plusieurs jours de transformation. On stocke le produit en attente d'un bon prix puisque toutes les pirogues en débarquaient de grandes quantités » : avance une transformatrice de Pointe Sarène.

Toutefois pour certaines transformatrices, la hausse des prix est plus une conséquence de l'augmentation du prix de la matière première. Les prix au débarquement des produits frais sont devenus de plus en plus élevés et les transformatrices sont obligées de hausser le prix de vente des produits transformés pour s'en sortir.

A l'unité moderne de Cayar par exemple, en plus de la cherté de la matière première, les coûts de transformation sont plus élevés que dans le site traditionnel. Les prix de vente des commandes sont négociés après estimation de tous les frais et du bénéfice attendu.

« Nous avons négocié le prix du container de 20 pieds de produit fini de thon à vingt millions de Frans CFA (20 000 000 FCFA). Nous estimons au moins notre bénéfice à deux millions (2 000 000 F) parce que nous prévoyons aussi éventuellement l'augmentation du prix de thon frais » : avance une responsable de l'Unité moderne de Cayar ».

Tableau 25. Perceptions sur l'évolution du prix des produits selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution du prix des produits			Total
		Moins élevé	Pas de changement	Plus élevé	
Elevé	Cayar		5,3%	94,7%	100,0%
	Missirah	25,0%		75,0%	100,0%
	Guéreo			100,0%	100,0%
Acceptable	Mbour	8,6%	5,7%	85,7%	100,0%
	Yenne Todd		2,9%	97,1%	100,0%
	Pointe Sarène	17,1%		82,9%	100,0%
	Bargny		8,8%	91,2%	100,0%
Moyen	Rufisque		6,1%	93,9%	100,0%
	Saint-Louis	10,0%	3,3%	86,7%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	16,1%	16,1%	67,7%	100,0%
Total		7,5%	4,8%	87,8%	100,0%

7.4. Evolution du niveau des revenus

Bien que la grande majorité des transformatrices ait déclaré une meilleure évolution des activités de transformation, synonyme d'un plus grand dynamisme du sous-secteur de la transformation artisanale des produits halieutiques et une augmentation des prix des produits, les revenus tirés de leurs activités ne semblent, cependant, pas évoluer positivement selon les perceptions de la majorité d'entre elles. En moyenne générale, la grande majorité des transformatrices (69,6%) déclare que ses revenus sont en baisse alors que 18,5% jugent qu'il n'y a pas de changement sur les revenus. Seuls 11,3% considèrent que les revenus ont augmenté (Tableau 26).

Dans tous les sites, la grande majorité des transformatrices soutient une baisse des revenus, à l'exception de Cayar où elles sont 45,9% seulement à déclarer cet état des faits. C'est aussi à Cayar où l'on compte le pourcentage le plus élevé de celles qui considèrent qu'il y a une augmentation des revenus avec 32,4%. En dehors de Cayar, c'est à Missirah et à Bargny où l'on compte le plus grand nombre d'actrices qui déclarent une augmentation des revenus avec respectivement 21,9% et 17,1%. En revanche à Joal, aucune actrice ne parle d'augmentation alors que les Saint-louisiennes ont le pourcentage le plus élevé de celles qui déclarent une baisse des revenus tirés de leur activité de transformation.

Il se trouve que la raréfaction des ressources halieutiques a considérablement ralenti les activités de transformation. Dans tous les sites, les actrices déclarent que les activités de transformation ne se déroulent normalement que dans la période allant de mai à juin (« *Cooroon* » des *wolofs*). Durant tout le reste de l'année, le poisson se fait très rare. Sur la Petite Côte, l'activité de transformation peut continuer jusqu'en septembre mais, à cette période d'hivernage, si le poisson est disponible dans cette partie du littoral, les pluies ne permettent pas une bonne pratique des activités. De même (durant cette période aussi), les opérateurs étrangers qui constituent une bonne partie de la clientèle, sont absents du Sénégal. Cette situation fait que les revenus sont considérés comme étant en baisse.

A Saint-Louis les transformatrices soutiennent que depuis 2016, coïncidant avec le non-renouvellement des licences de pêche des pêcheurs Saint-Louisiens en Mauritanie, les débarquements ont fortement diminué, entraînant un ralentissement des activités. Ce n'est qu'à partir du mois d'avril, en période « *cooroon* » (*avril-mai-juin*), période d'apparition des espèces et de retour des pêcheurs migrants (qui étaient dans les autres localités), que l'activité de transformation devient plus dynamique à Saint-Louis.

Seules les transformatrices de l'Unité moderne de Cayar semblent avoir une activité continue dans le temps. Les infrastructures et l'agrément dont elle dispose, font que l'Unité est constamment sollicitée ces deux dernières années (2017-2018), pour des commandes en thon salé séché. D'autres clients qui ont des marchés spécifiques sollicitent aussi l'Unité pour faire transformer leur matière première sous forme de prestation de services. A la date du 30 mai 2018, l'Unité a transformé 31 056 Kg dont 2 000 kg de commande et le reste sous forme de prestations de services. Ces dernières qui sont faites à 300 F le kg, rapportent des revenus substantiels à l'Unité. Les bénéficiaires qui participent aux opérations sont rémunérées entre 2 500 et 3 000 F CFA, la journée.

A titre d'exemple, lors d'une prestation, les partisantes avaient empoché chacune dix-huit mille Francs (18 000 F CFA) et l'unité avait mis dans son compte la somme de cent vingt mille francs (120 000 F CFA).

En plus de ces revenus tirés de l'Unité, les bénéficiaires continuent leurs activités individuelles sur le site traditionnel si elles ont de la matière. Ainsi, avec les revenus supplémentaires provenant de l'Unité, certaines considèrent que leurs revenus ont augmenté.

« *Actuellement, seules les bénéficiaires de l'Unité travaillent, les autres femmes du site traditionnel se tournent les pouces puisqu'elles n'ont pas de poisson. Si la sardinelle se fait rare il n'y a presque pas d'activité sur le site traditionnel. Nous, si nous arrivons à avoir les soixante tonnes de thon par mois que nous avons demandées au Ministre, le travail ne s'arrête pas à l'unité durant toute l'année et nous ferons beaucoup de bénéfices* » : soutient une responsable de l'Unité moderne de Cayar.

L'unité moderne de Cayar est ainsi un modèle de réussite dans les stratégies d'adaptation face à la raréfaction des ressources halieutiques.

Tableau 26. Perception sur l'évolution des revenus selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution de vos revenus				Total
		En baisse	Pas de changement	En augmentation	Aucune idée	
Elevé	Cayar	45,9%	21,6%	32,4%		100,0%
	Missirah	59,4%	18,8%	21,9%		100,0%
	Guéreo	84,8%	12,1%	3,0%		100,0%
Acceptable	Mbour	54,3%	31,4%	14,3%		100,0%
	Yenne Todd	52,9%	38,2%	5,9%	2,9%	100,0%
	Pointe Sarène	85,7%	11,4%	2,9%		100,0%
	Bargny	77,1%	5,7%	17,1%		100,0%
Moyen	Rufisque	66,7%	24,2%	9,1%		100,0%
	Saint-Louis	90,0%	6,7%	3,3%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth	83,9%	12,9%		3,2%	100,0%
Total		69,6%	18,5%	11,3%	0,6%	100,0%

VIII. Evolution du système de financement

8.1. Evolution du crédit et des conditions d'accès

Il ressort que 80% des transformatrices ont déclaré avoir accès au crédit. Ce sont plus particulièrement celles de Cayar, Rufisque, Guéréo et Missirah qui se distinguent avec 100% des transformatrices qui le déclarent. Elles sont suivies par celles de Yenne Todd et de Bargny avec 97%. Dans les autres sites aussi, plus de la moitié des actrices ont déclaré avoir plus accès au crédit à l'exception de celles de Saint-Louis avec seulement 33,3% (Figure 4).

En effet, l'un des premiers problèmes des transformatrices a toujours été l'accès au financement pour leurs activités du fait d'un manque de garantie et de la difficulté à réunir l'apport personnel (cofinancement) qu'exigent les établissements financiers. Pour celles qui parviennent à réunir les conditions exigées, elles ont déploré le retard qu'il y a parfois entre la demande de prêt et la mise à disposition des fonds.

Depuis quelques années avec la mutualisation des efforts sur les sites, ce sont les GIE qui font les prêts et les rétribuent aux membres. Même si les GIE existaient déjà (depuis longtemps), ils semblent être plus dynamiques actuellement. Le sens de l'organisation et l'esprit coopératif plus présents sur les sites ont contribué à redynamiser les GIE des femmes des sites de transformation ciblés. C'est surtout l'appui des partenaires comme les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, sur certains sites, qui a contribué à réduire les contraintes de financement. C'est le cas à Cayar, où un fonds *revolving* d'un million cent vingt-cinq mille F CFA, versé en deux tranches de sept cent cinquante mille et de cinq cent mille (1 125 000), était octroyé par le projet au GIE des femmes transformatrices qui exploite l'unité moderne de transformation. Le système de remboursement de ces crédits a fait qu'en dix-huit mois, le GIE est parvenu à distribuer cinq millions (15 000 000 FCFA), à ses membres permettant ainsi aux femmes d'avoir accès au crédit. En fin 2017 aussi, l'Etat a octroyé à ce même GIE une enveloppe de dix millions et une première tranche de cinq millions leur a été versée.

« Pour la première tranche, nous avons dû prendre un million cinq cent Francs CFA de notre argent pour l'ajouter aux cinq millions afin que chacune des soixante-quatorze femmes puissent avoir cent mille francs ; c'est après remboursement des cinq premiers millions qu'on doit nous remettre les autres cinq millions » : affirme la présidente du GIE Mantoulaye Guène de Cayar.

Dans le site de Guéréo, l'esprit de financement interne suscité, encouragé et développé par le projet USAID/COMFISH a permis aux transformatrices de cette localité d'être plus autonomes en financement. Dans cette localité où les femmes ne disposent pas de financement de la part de partenaires, elles ont initié une cotisation de cent-cinquante Francs CFA (150 FCFA), par jour. Au dernier décompte, le GIE avait dans ses caisses la somme de six millions de Francs CFA (6 000 000 FCFA). Cette expérience qui a fait l'objet de visite d'échange de la part des responsables d'autres sites, est en train d'être reproduite par les transformatrices des autres localités. Cette expérience des transformatrices de Guéréo, encadrée par les projets COMFISH et COMFIS Plus, pourrait révolutionner le système de financement dans la transformation.

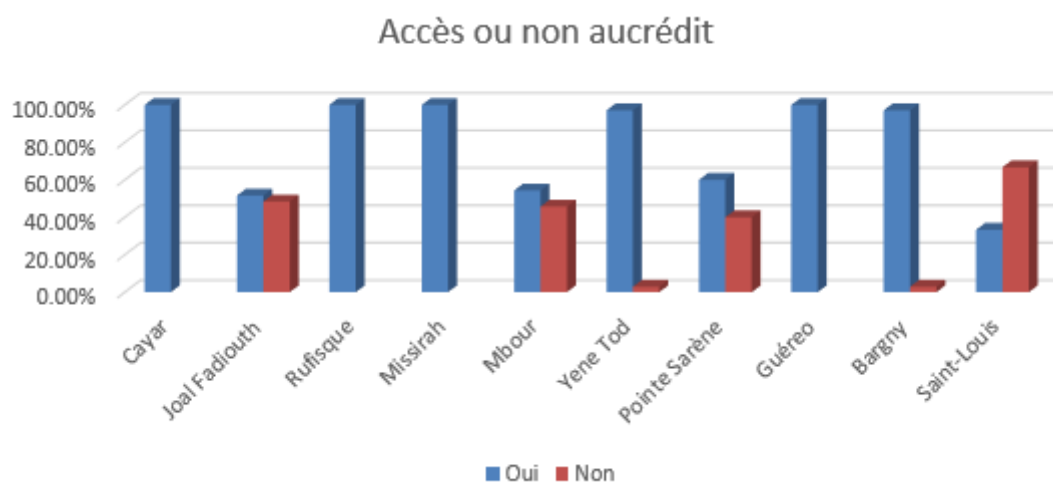


Figure 8. Pourcentage d'actrices ayant accès ou non au crédit

C'est ainsi que les possibilités d'accès au crédit sont perçues comme étant plus faciles par 62,2% des actrices contre 16,2% qui soutiennent le contraire et 17,7% qui considèrent qu'ils n'y pas de changement (Tableau 27). Dans presque tous les sites, la majeure partie des formatrices a déclaré avoir maintenant plus de possibilités d'accès au crédit sauf à Joal, à Mbour et particulièrement à Saint-Louis où 60% soutiennent qu'elles ont moins de possibilités d'accéder au crédit. Certes, un fonds de roulement de 22 millions a été octroyé aux femmes de l'unité aménagée de Goxu mbacc par l'Etat, toutefois, cette somme n'a pas été redistribuée individuellement aux femmes mais plutôt sert à acheter des matières et les combustibles pour faire fonctionner l'unité où le travail est collectif.

Tableau 27. Perception sur l'évolution des possibilités d'accès au crédit

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution des possibilités d'accès au crédit				Total
		Moins de possibilités	Pas de changement	Plus de possibilités	Aucune idée	
Elevé	Cayar	7,9%	7,9%	84,2%		100,0%
	Missirah	3,1%		96,9%		100,0%
	Guéreo		6,1%	93,9%		100,0%
Acceptable	Mbour	25,7%	31,4%	17,1%	25,7%	100,0%
	Yenne Todd	5,9%	5,9%	85,3%	2,9%	100,0%
	Pointe Sarène	18,5%	29,6%	44,4%	7,4%	100,0%
	Bargny	2,9%		94,3%	2,9%	100,0%
Moyen	Rufisque	9,1%	3,0%	87,9%		100,0%
	Saint-Louis	60,0%	40,0%			100,0%
Faible	Joal Fadiouth	35,5%	61,3%	3,2%		100,0%
Total		16,2%	17,7%	62,2%	4,0%	100,0%

Ainsi, même si les possibilités d'accès au crédit sont perçues comme étant plus faciles aujourd'hui par la majorité des transformatrices, en moyenne générale, les conditions d'accès au crédit ne semblent pas être aussi souples de l'avis de la grande majorité des transformatrices. En effet, seules 44,5% ont soutenu que les conditions d'accès au crédit sont moins contraignantes, contre 27% qui les jugent plus contraignante et 29,5% qui considèrent qu'il n'y a pas de changement (Tableau 28). Ce sont les actrices de Guéréo, de Missirah et de Rufisque qui ont les perceptions les plus positives sur l'évolution des conditions d'accès au crédit contrairement à celles de Yenne Todd et dans une moindre mesure, de celles de Bargny et de Saint-Louis. Celles de Cayar, de Joal et de de Mbour déclarent majoritairement qu'il n'y a pas de changement dans les conditions d'accès au crédit.

En effet, il se trouve qu'à Cayar, depuis la mise en place du fonds *revolving*, il y a un mode de redistribution des crédits entre les membres. Le GIE Mantoulaye Guène qui exploite l'unité de Cayar, compte cent douze membres (112) mais celles qui sont actives dans l'unité moderne sont au nombre de soixante-quatorze (74). Ainsi, les crédits accordés à l'unité ne sont pas destinés qu'aux membres actifs dans l'unité. A ce niveau aussi, seules celles qui sont d'une bonne probité morale et dignes de confiance ont droit à un crédit.

« C'est une dette que nous devons rembourser. Le GIE est ancien et on se connaît entre femmes. On ne doit pas donner cet argent à quelqu'une qui ne travaille pas actuellement, on doit s'assurer que toutes celles qui ont pris ce prêt sont en mesure de le rembourser dans les délais. Il y a des membres du GIE qui sont âgées et inactives, celles-là tu ne peux pas leur faire confiance. Les membres de l'unité, elles, sont en activité et tu peux avoir un contrôle sur eux. C'est comme ça qu'on fonctionne » : affirme une responsable de l'Unité moderne de Cayar.

Les taux d'intérêt des crédits sont jugés élevés par certaines transformatrices. Concernant les fonds *revolving* par exemple, un taux de remboursement de 10% a été instauré. A Yenne aussi le projet USAID/COMFISH a mis en place un fonds *revolving* d'un million de FCFA (1 000 000 FCFA), réparti aux quatre comités inter-villageois en raison de deux cent cinquante mille Francs par comité. Dans le site de Yenne Todd, un premier groupe de dix femmes a bénéficié chacune d'un crédit de vingt-cinq mille Francs CFA (25 000 F CFA) avec un taux de 10%.

En fonction de la provenance des fonds et des montants, le taux d'intérêt peut varier. A Cayar, le taux d'intérêt des dix millions alloués par l'Etat au GIE Mantoulaye Guène paraît plus bas que celui du fonds *revolving*.

« Les dix millions sont remboursables sur deux ans avec un taux d'intérêt de six pour cent. C'est abordable car chaque mois chacune doit rembourser onze mille francs. Je sais qu'avant les délais on aura fini de rembourser et pris les cinq millions restants et c'est ça que veut le Ministre. C'est ce même taux d'intérêt que payent les femmes, mais notre argent qu'on y a ajouté est assujéti au même taux d'intérêt. Chaque cinq millions est à rembourser sur une année. Si on finit de payer les dix millions, on ne va plus emprunter ; on va rouler avec notre argent qu'on va prêter aux femmes avec un intérêt de six pour cent. » : affirme une responsable de l'Unité moderne de Cayar.

Tableau 28. Perceptions sur l'évolution des conditions d'accès au crédit selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution des conditions d'accès au crédit			Total
		Plus contraignantes	Pas de changements	Moins contraignantes	
Elevé	Cayar	2,6%	63,2%	34,2%	100,0%
	Missirah		3,1%	96,9%	100,0%
	Guéreo			100,0%	100,0%
Acceptable	Mbour	22,9%	57,1%	20,0%	100,0%
	Yenne Todd	85,3%	11,8%	2,9%	100,0%
	Pointe Sarène	32,0%	24,0%	44,0%	100,0%
	Bargny	54,3%	20,0%	25,7%	100,0%
Moyen	Rufisque	3,0%		97,0%	100,0%
	Saint-Louis	56,7%	43,3%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth	16,1%	58,1%	25,8%	100,0%
Total		27,0%	28,5%	44,5%	100,0%

IX. Evolution de la cohésion sociale et du niveau de participation à la prise de décision

L'évolution de la cohésion sociale dans les sites est très positivement perçue par la grande majorité des formatrices. En moyenne générale, 86% d'entre elles la considèrent comme meilleure et le pourcentage est de 100% à Cayar, Rufisque, Missirah, Yenne Todd, Guéreo et Bargny. Ce n'est qu'à Joal où 16,1% des actrices ont déclaré que la cohésion sociale est moins bonne alors que la grande majorité des actrices de Saint-Louis notent qu'il n'y pas de changement (Tableau 29).

S'agissant des perceptions des actrices sur l'évolution de l'équité dans le partage des responsabilités et des biens, elles sont aussi très bonnes même si elles sont moins bonnes que celles portant sur la cohésion sociale. En moyenne générale 77,9% des formatrices déclarent qu'il y a plus d'équité alors que 13,4% soutiennent le contraire (Tableau 30). Dans la plupart des sites, plus de 90% des formatrices soutiennent qu'il n'y a plus d'équité à l'exception de Rufisque, Joal et Saint-Louis. Dans ce dernier site, la grande majorité (70%) soutiennent qu'il y a moins d'équité (sans puisqu'elles ne sont pas encore habituées aux nouvelles de règles de fonctionnement dans la nouvelle unité moderne mise en place par le ministère).

Tableau 29. Perceptions sur l'évolution de la cohésion sociale selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution de la cohésion sociale				Total
		Moins bonne	Pas de changement	Meilleure	Aucune idée	
Elevé	Cayar			100,0%		100,0%
	Missirah			100,0%		100,0%
	Guéreo			100,0%		100,0%
Acceptable	Mbour	2,9%		91,4%	5,7%	100,0%
	Yenne Todd			100,0%		100,0%
	Pointe Sarène	2,9%		97,1%		100,0%
	Bargny			100,0%		100,0%
Moyen	Rufisque			100,0%		100,0%
	Saint-Louis	3,3%	80,0%	16,7%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth	16,1%	38,7%	45,2%		100,0%
Total		2,4%	10,7%	86,3%	0,6%	100,0%

Tableau 30. Perceptions sur l'évolution de l'équité selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution de l'équité			Total
		Moins d'équité	Pas de changement	Plus d'équité	
Elevé	Cayar	2,6%	2,6%	94,7%	100,0%
	Missirah	6,2%		93,8%	100,0%
	Guéreo			100,0%	100,0%
Acceptable	Mbour	11,4%	2,9%	85,7%	100,0%
	Yenne Todd			100,0%	100,0%
	Pointe Sarène			100,0%	100,0%
	Bargny		5,7%	94,3%	100,0%
Moyen	Rufisque	34,4%	15,6%	50,0%	100,0%
	Saint-Louis	70,0%	23,3%	6,7%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	19,4%	41,9%	38,7%	100,0%
Total		13,4%	8,7%	77,9%	100,0%

Concernant la participation des transformatrices dans les processus de prises de décisions au sein de leurs organisations, les perceptions semblent moins bonnes. Si 55,5% déclarent qu'elles sont plus impliquées, 32,5% autres soutiennent le contraire (Tableau 31). Ce sont surtout les actrices de Saint-Louis, de Rufisque, de Pointe Sarène et de Cayar qui ont les perceptions les moins bonnes sur leur niveau de participation dans les prises de décisions. La grande majorité des transformatrices déclare qu'elle est moins impliquée. Par contre, celles de Missirah, Guéreo et de Yenne Todd ont dans leur totalité ou presque, soutenu une plus grande implication.

La participation des femmes à la gestion des affaires publiques, contribue à redéfinir les priorités politiques, à inscrire dans les programmes politiques de nouvelles questions et à éclairer d'un jour nouveau les questions politiques générales. Le projet USAID/COMFISH a cherché à améliorer l'accès et la pleine participation des transformatrices aux instances de

gouvernance et de prise de décisions par le renforcement de leurs capacités et à travers aussi des stratégies pour l'augmentation de leur représentativité dans les différents organes de concertation. En s'inscrivant dans cette dynamique de prise en compte des problèmes spécifiques des transformatrices, le projet USAID/COMFISH a mis l'accent sur les institutions de base que sont les CLPA et les GIE des transformatrices.

Les résultats commencent à se traduire par une possibilité accrue des femmes d'exprimer librement leurs problèmes, la prise en compte de ces derniers et la mise en œuvre de solutions retenues par les concernées elles-mêmes.

La Conférence de Beijing a réaffirmé que « *l'égalité de participation aux prises de décisions n'était pas seulement une simple question de justice et de démocratie et qu'on pouvait y voir aussi une condition nécessaire pour que les intérêts des femmes soient pris en considération. Sans une participation active des femmes et la prise en compte de leurs points de vue à tous les niveaux de la prise de décisions, les objectifs d'égalité, de développement et de paix sont impossibles à réaliser* ».

Tableau 31. Perceptions sur l'évolution le niveau de participation dans les prises de décisions selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution niveau de participation dans les prises de décisions				Total
		Moins impliqué	Pas de changement	Plus impliqué	Aucune idée	
Elevé	Cayar	60,5%	7,9%	31,6%		100,0%
	Missirah			100,0%		100,0%
	Guéreo			100,0%		100,0%
Acceptable	Mbour	5,7%		85,7%	8,6%	100,0%
	Yenne Todd	2,9%		97,1%		100,0%
	Pointe Sarène	62,9%	17,1%	20,0%		100,0%
	Bargny	11,4%	14,3%	74,3%		100,0%
Moyen	Rufisque	81,2%		18,8%		100,0%
	Saint-Louis	83,3%		16,7%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth	19,4%	74,2%	6,5%		100,0%
Total		32,5%	11,0%	55,5%	0,9%	100,0%

X. Niveau de l'habitat et des équipements des transformatrices

10.1. Niveau de l'habitat

Il ressort que les transformatrices habitent majoritairement dans la maison de leurs époux (avec plus de 53,9%), alors que 41,9% autres logent dans la maison familiale. Seules 3% ont déclaré vivre dans leur propre maison. Les locataires et celles qui ont emprunté un logement sont très faibles (Figure 5).

Le site de Mbour compte d'ailleurs le plus de transformatrices qui déclarent habiter leur propre maison avec 14,3%. Elles sont suivies par celles de Pointe Sarène avec 5,7%. En revanche à Cayar, Joal, Yenne Todd, Bargny et Saint-Louis, aucune transformatrice n'a déclaré habité sa propre maison.

Néanmoins, même si elles ne sont que 3% seulement à déclarer habiter leurs propres maisons elles sont 6% à soutenir avoir leurs propres maisons (Figure 6). Ce sont celles de Rufisque (18%), de Mbour (11,4%) et de Saint-Louis (10,3%) qui se distinguent le plus. Toujours, aucune transformatrice de Cayar, Joal et Yenne Todd n'a déclaré posséder sa propre maison. Néanmoins, même si la grande majorité habite la maison familiale ou conjugale, une bonne partie des femmes transformatrices ont déclaré qu'elles ont fortement contribué à la construction et même à l'achat du terrain. En raison des pesanteurs socioculturelles, la contribution des femmes dans l'acquisition et la construction des logements n'est pas souvent très apparente. Cependant, la tendance à la « nucléarisation des ménages », fait que les femmes, surtout celles vivant dans les grandes familles, ont tendance à avoir leur propre maison.

D'ailleurs dans tous les sites, des transformatrices ont déclaré posséder un terrain à usage d'habitation et ce sont les Cayaraises qui ont le pourcentage le plus élevé avec 38,5% (Figure 7). Un bon nombre d'entre elles ont déclaré avoir démarré la construction ou sont en phase de finition de leur maison.

Les transformatrices sont les principales pourvoyeuses de devises des ménages surtout celles dont les époux sont des pêcheurs à la retraite. Elles sont en moyenne générale, près de 24% à déclarer disposer de leur propre pirogue, gérée par leur fils ou leur époux. Ce sont particulièrement celles de Cayar qui déclarent le plus en disposer, soit 76,9%. Elles sont suivies par celles de Rufisque, de Yenne et de Missirah avec respectivement 51,5%, 26,5%, 25,8% (Figure 8). Ainsi, l'investissement des transformatrices est souvent noyé dans celui de leurs époux surtout si elles sont dans des ménages monogames.

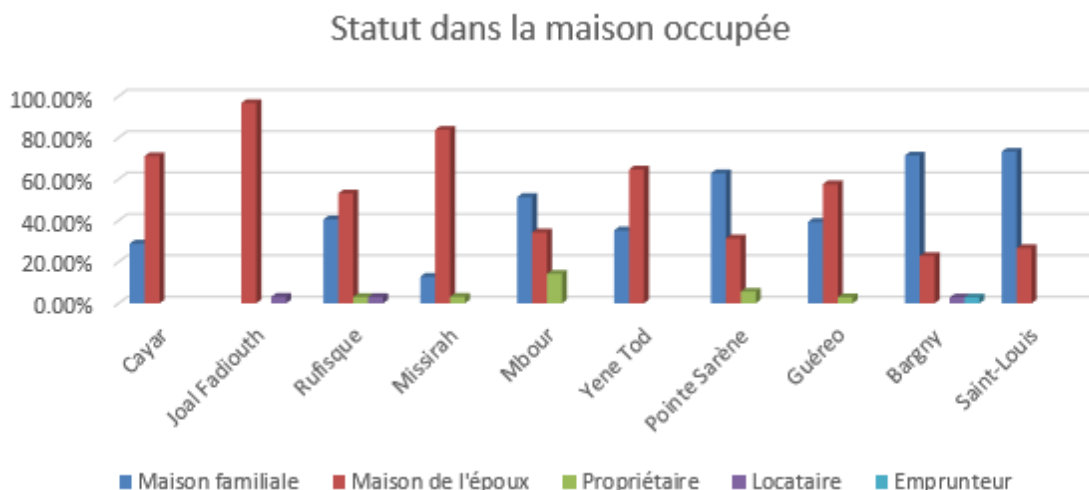


Figure 9. Statut des transformatrices dans la maison occupée

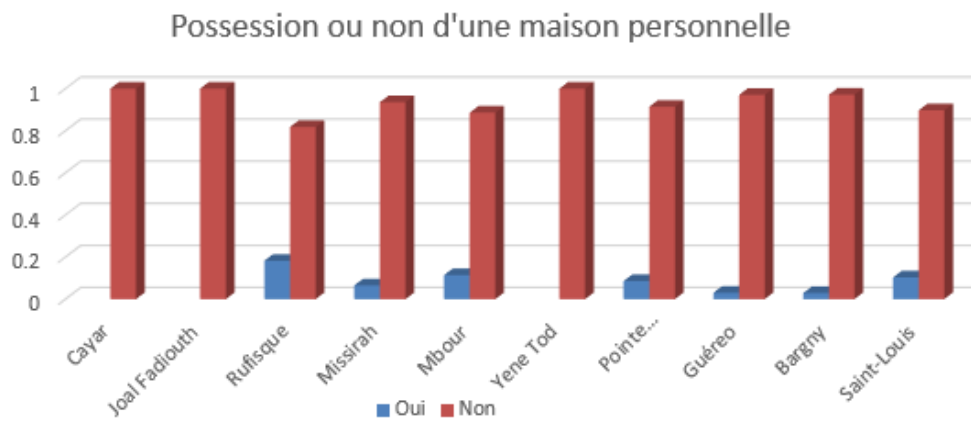


Figure 10. Proportion de transformatrices possédant ou non une maison personnelle selon les sites

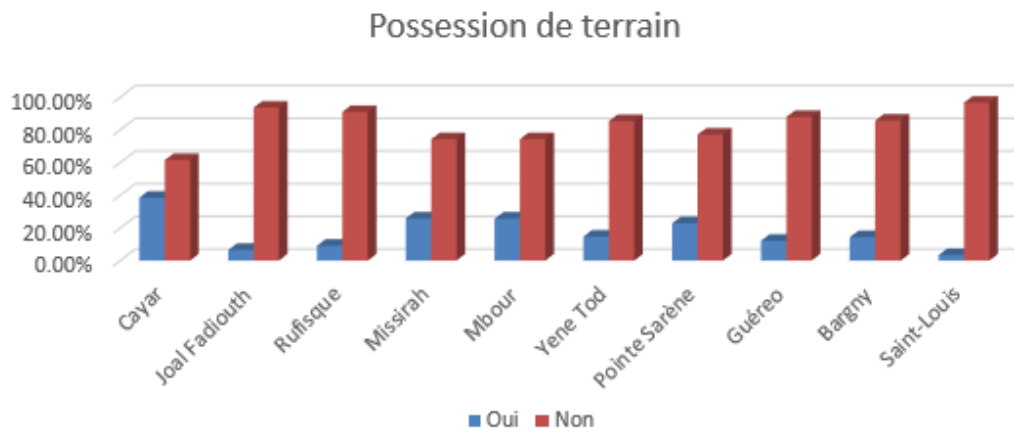


Figure 11. Proportion transformatrices possédant ou non de terrain selon les sites

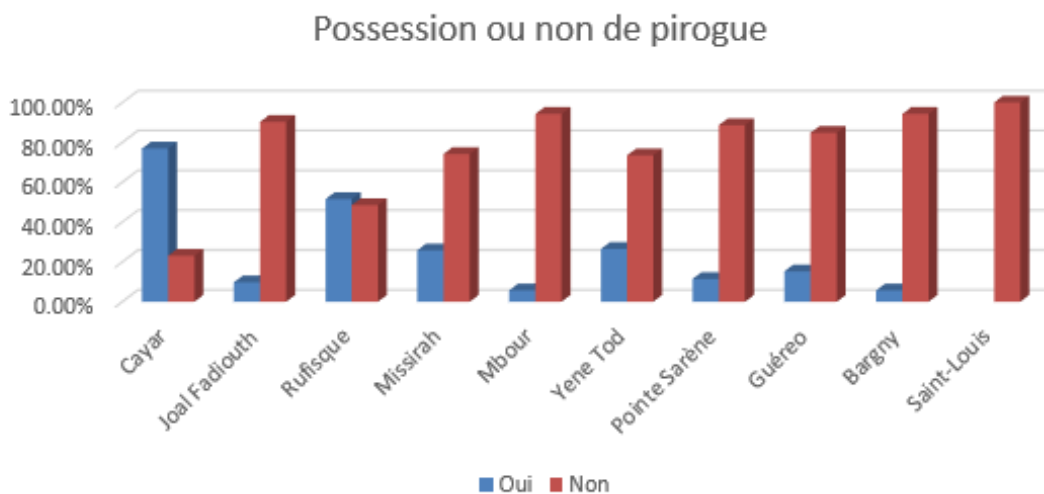


Figure 12. Proportion transformatrices possédant ou non une pirogue selon les sites

S'agissant du type d'habitation, il ressort que 74% des transformatrices habitent un bâtiment en dur avec une toiture dont 31% en zinc et 40,3% en ardoise. Les toitures en ardoise sont largement dominantes pour celles de Cayar (60,5%), Rufisque (68%), Yenne et Guéréo alors que les zincs sont dominants chez celles de Joal, Missirah, Mbour (Tableau 32). Les transformatrices habitant un bâtiment en dalle de ciment représentent seulement 23% et se trouvent particulièrement à Bargny où c'est le type de logement dominant avec 51,4%, suivi de Saint-Louis (43%) et de Cayar (39%). Les transformatrices occupant un bâtiment en étage ne représentent que 2,7% et se trouvent seulement à Yenne, Mbour, Bargny et Saint-Louis. Celles de Missirah et Pointe Sarène semblent occuper les types d'habitations les plus modestes en ce sens, qu'aucune d'elles n'habite un bâtiment en dalle de ciment ou en étage. C'est d'ailleurs à Pointe Sarène où l'on compte la presque totalité des transformatrices qui habitent des baraques et des cases.

L'amélioration du type d'habitat semble perceptible à Cayar où seules 5,5% des transformatrices habitaient un bâtiment en dalle en 2015 alors qu'elles sont près 40% en 2018. De mêmes, aucune transformatrice ne déclare maintenant habiter un bâtiment en zinc même si seulement 1,1% l'avait déclaré en 2015. Les actrices qui occupaient un bâtiment avec toiture en ardoise qui étaient de 93,4% ne sont plus que 60,5%, la situation s'est améliorée au profit des dalles en ciment. L'amélioration du type d'habitat se mesure souvent à travers l'augmentation sensible des bâtiments en dur avec dalle en ciment, communément appelés terrasse, ou en étage. L'augmentation de ces deux types d'habitat qui symbolisent un niveau de ménage aisé, font partie des signes « d'un mieux-être dans la société sénégalaise ». Du fait que les autres sites n'avaient pas fait l'objet de suivi, il est difficile dans cette approche d'avoir une idée de l'évolution de l'habitat.

Tableau 32. Type d'habitat occupé par les transformatrices selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Type d'habitat						Total
		Case	Braque	Bâtiment en dur avec zinc	Bâtiment en dur avec ardoise	Bâtiment en dur avec dalle en ciment	Bâtiment en étage	
Elevé	Cayar				60,5%	39,5%		100,0%
	Missirah			87,5%	12,5%			100,0%
	Guéréo			9,1%	84,8%	6,1%		100,0%
Acceptable	Mbour			68,6%	2,9%	22,9%	5,7%	100,0%
	Yenne Todd			2,9%	58,8%	29,4%	8,8%	100,0%
	Pointe Sarène	11,4%	5,7%	68,6%	14,3%			100,0%
	Bargny			2,9%	40,0%	51,4%	5,7%	100,0%
Moyen	Rufisque			3,1%	68,8%	28,1%		100,0%
	Saint-Louis			6,7%	43,3%	43,3%	6,7%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	3,2%		74,2%	16,1%	6,5%		100,0%
Total		1,5%	0,6%	31,9%	40,3%	23,0%	2,7%	100,0%

10.2. Principales sources des besoins de base

S'agissant de l'approvisionnement en eau potable, il ressort qu'en moyenne générale près de 80% des actrices disposent de robinet dans leur maison. Seules 18,6% s'approvisionnent aux bornes fontaines publiques (Figure 9). Toutefois, selon les sites il est noté des disparités. Il apparaît qu'aucune transformatrice de Missirah ne dispose de robinet individuel et s'approvisionnent toutes aux bornes fontaines publiques. Ce n'est que depuis 11 mois que le village dispose d'un forage et ce ne sont que les bornes fontaines publiques qui sont, pour le moment, installées. Les ménages ne sont pas raccordés au réseau. C'est seulement à Bargny où toutes les actrices disposent d'un robinet dans leur maison. Celles qui s'approvisionnent aux puits traditionnels ou au forage, sont très faibles et se trouvent pour l'essentiel, à Mbour. Ce sont généralement celles qui habitent les quartiers périphériques où il n'y a pas encore d'adduction d'eau qui sont concernées par ces deux sources. La plupart de celles qui s'approvisionnent aux bornes fontaines publiques aussi, déclarent très souvent habiter un peu loin du réseau et que les frais de branchement sont très élevés à défaut d'un programme de branchements sociaux. C'est le cas pour celles de Cayar, Joal et Rufisque.

S'agissant de l'éclairage, la quasi-totalité des actrices (97,3%) déclarent utiliser l'électricité (Figure 10). Seule une minorité (2,1%) utilise les lampes chinoises et c'est particulièrement à Mbour et Pointe Sarène et dans une moindre mesure, à Joal et Guéréo où cette source d'éclairage est utilisée par des transformatrices. L'autre source d'énergie signalée est le panneau solaire à Mbour et Bargny.

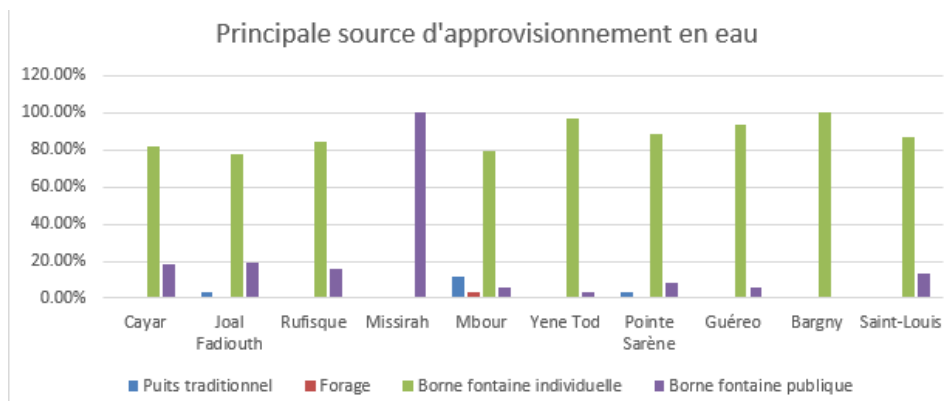


Figure 13. Source d'approvisionnement en eau des ménages selon les sites

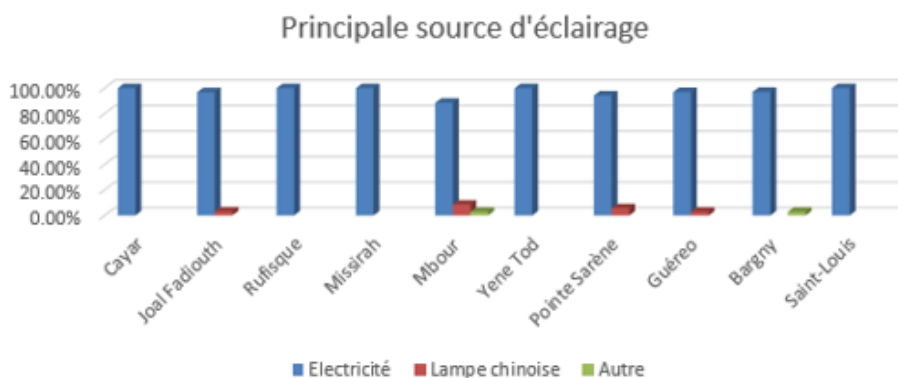


Figure 14. Source d'éclairage des ménages des transformatrices selon les sites

Concernant les sources d'énergie de cuisson, il ressort que la majorité des transformatrices (52%) utilisent le gaz butane. Néanmoins, selon les sites, il existe des disparités (Figure 11). A Bargny, Rufisque, Joal, Mbour, plus de 77% des transformatrices déclarent utiliser le gaz butane. En revanche, à Missirah, Pointe Sarène, Cayar et Guéréo, la grande majorité des actrices utilisent le bois de chauffe, particulièrement à Missirah où il est la seule source d'énergie de cuisson déclarée. Ce sont les Saint-Louisiennes qui utilisent dans leur quasi-totalité le charbon de bois. Généralement, les transformatrices sont issues de ménages de pêcheurs qui sont « des ménages élargis ». Les repas sont préparés dans de grandes marmites et dans ces cas, le bois ou le charbon deviennent plus économiques et meilleurs pour la bonne cuisson.

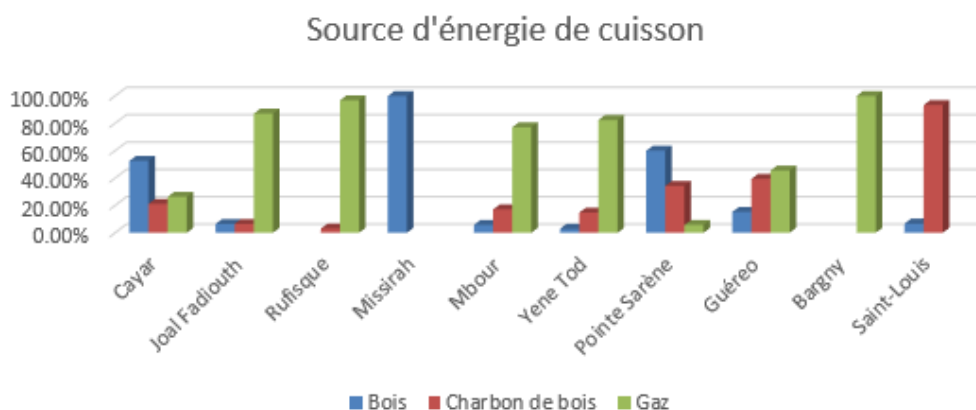


Figure 15. Source d'énergie de cuisson chez les ménages selon les sites

10.3. Evolution des équipements électroménagers

Concernant les équipements électroménagers, il ressort que la quasi-totalité (96,1%) des transformatrices déclarent disposer de poste téléviseur. L'autre type de matériel le plus disponible est le ventilateur ; 70,5% des actrices l'ont déclaré en moyenne générale. Toutefois, ils sont moins présents chez les actrices de Saint-Louis où seuls 36,7% déclarent en posséder. Le climat très clément à Saint-Louis et pourrait être à l'origine de ce faible pourcentage de celles qui disposent de ventilateurs. Les réfrigérateurs et les congélateurs sont les équipements les moins disponibles dans les ménages des transformatrices. Seuls 31% en moyenne générale en disposent. C'est surtout à Joal, Rufisque et Mbour où les transformatrices disposent le plus de ces types de matériel. Par contre, à Cayar, Pointe Sarène, Guéréo, Bargny et Saint-Louis, elles sont moins de 20% à en disposer. Le réseau internet n'est signalé que par quelques rares actrices à Rufisque. Toutefois, bon nombre de transformatrices, ont accès à l'internet à travers leur téléphone portable. Le partage d'information à partir des réseaux sociaux incite de plus en plus, les femmes à disposer d'un smartphone pour se connecter.

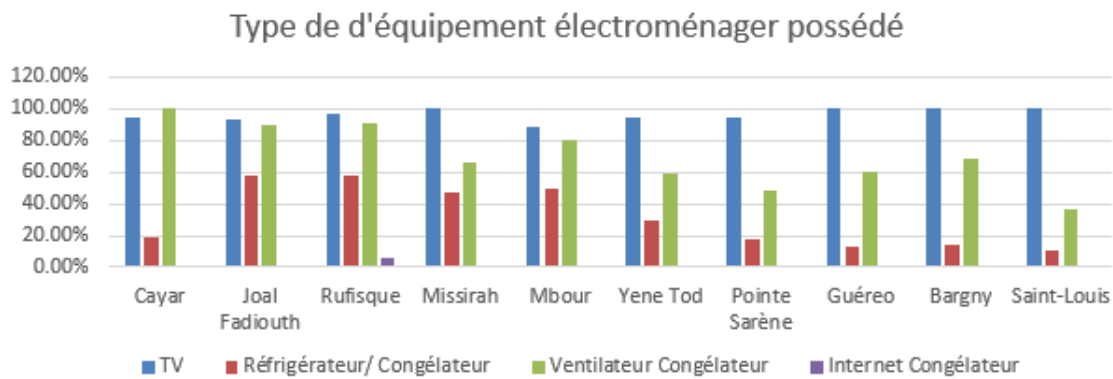


Figure 16. Type d'équipement électroménager possédé par les transformatrices

XI. Evolution du niveau de l'alimentation dans les ménages des transformatrices

En moyenne générale, seuls 36,1% des transformatrices ont soutenu avoir maintenant une meilleure alimentation alors que 51,6% déclarent ne pas avoir noté de changement sur leur alimentation. Par contre, 12,2% déclarent que leur niveau d'alimentation est moins bon (Tableau 33). Néanmoins, selon les sites, les appréciations sont différentes. La majeure partie des transformatrices de Bargny, de Guéreo, de Yenne et dans une moindre mesure, de Cayar ont soutenu avoir une meilleure alimentation. En revanche, 86,7% des actrices de Saint-Louis affirment que leur alimentation est moins bonne. Dans les autres sites, la grande majorité des transformatrices déclare qu'il n'y a pas de changement dans leur alimentation.

En effet, même si l'alimentation du ménage est un signe de bien-être social, elle ne reflète pas toujours l'évolution socioéconomique des transformatrices prises individuellement. Celles-ci vivent souvent dans des ménages élargis où il est difficile de changer foncièrement les repas, compte tenu du nombre de personnes et des ménages qui n'ont pas souvent le même poids économique. C'est plus souvent dans les ménages de taille réduite, particulièrement monogamique ou dirigés par une femme, où le niveau d'alimentation est déclaré meilleur. D'ailleurs, le souci d'avoir une meilleure alimentation est l'une des principales raisons qui poussent à la séparation des marmites dans les grandes familles et au déménagement.

C'est ainsi que seuls 14% des transformatrices déclarent que les trois repas (petit-déjeuner, déjeuner, dîner), sont correctement assurés dans leur ménage alors que 50,4% déclarent que les trois repas ne sont qu'assez bien assurés. Seuls moins de 6% déclarent avoir de réelles difficultés d'alimentation dans leur ménage et ce sont particulièrement les actrices de Saint-Louis (Tableau 34). Ces deux dernières années, les difficultés des pêcheurs Saint-louisiens à disposer de licence pour aller pêcher en Mauritanie, leur principale destination, ainsi que les raz-de-marée qui ont fait beaucoup de dégâts, ont rendu la vie difficile à pas mal de ménages Saint-Louisiens.

Tableau 33. Perception sur l'évolution du niveau de l'alimentation du ménage selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution du niveau de l'alimentation du ménage			Total
		Moins bonne	Pas de changement	Meilleures	
Elevé	Cayar	10,5%	36,8%	52,6%	100,0%
	Missirah	6,2%	71,9%	21,9%	100,0%
	Guéreo		21,2%	78,8%	100,0%
Acceptable	Mbour	2,9%	77,1%	20,0%	100,0%
	Yenne Todd		32,4%	67,6%	100,0%
	Pointe Sarène	5,7%	85,7%	8,6%	100,0%
	Bargny		28,6%	71,4%	100,0%
Moyen	Rufisque		75,0%	25,0%	100,0%
	Saint-Louis	86,7%	13,3%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth	19,4%	74,2%	6,5%	100,0%
Total		12,2%	51,6%	36,1%	100,0%

Tableau 34. Perceptions sure l'évolution du nombre et la qualité des repas

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution du nombre et la qualité des repas					Total
		Ne parviens pas à assurer 3 repas	Assure trois repas mais pas en quantité suffisante ni en qualité	Assure trois repas moyennement en quantité et en qualité	Assure assez bien trois repas	Assure correctement trois repas en quantité et en qualité	
Elevé	Cayar			23,7%	76,3%		100,0%
	Missirah			15,6%	40,6%	43,8%	100,0%
	Guéreo			51,5%	45,5%	3,0%	100,0%
Acceptable	Mbour			25,7%	5,7%	68,6%	100,0%
	Yenne Todd			52,9%	41,2%	5,9%	100,0%
	Pointe Sarène	2,9%		14,3%	82,9%		100,0%
	Bargny			20,0%	74,3%	5,7%	100,0%
Moyen	Rufisque			21,9%	78,1%		100,0%
	Saint-Louis	26,7%	16,7%	40,0%	16,7%		100,0%
Faible	Joal Fadiouth	3,2%	9,7%	38,7%	35,5%	12,9%	100,0%
Total		3,0%	2,4%	30,1%	50,4%	14,0%	100,0%

XII. Appréciation sur l'évolution de la ressource

La ressource, (ressources halieutiques transformées ou matières premières), est perçue comme étant en diminution par toutes les transformatrices. La majorité d'entre elles (57%) affirment d'ailleurs qu'elle est en forte diminution alors que 40,6% parlent simplement de diminution. Seuls 1,8% soutiennent une faible diminution et, aucune d'entre elles ne déclare une augmentation (Figure 13). Dans la plupart des centres de pêche, la grande majorité des transformatrices soutiennent une forte diminution. Ce n'est qu'à Mbour, Rufisque et Cayar où la majorité parle simplement de diminution. La faible diminution n'est avancée qu'à Joal et Pointe Sarène.

Il se trouve que la raréfaction de la ressource se fait grandement sentir à travers le ralentissement des activités sur les sites. Comme il a été signalé plus haut, dans certains sites, les transformatrices peuvent rester 4 à 6 mois sans avoir de la matière première, notamment de la sardinelle. Les autres espèces démersales destinées au fumage, sont aussi devenues rares surtout entre octobre et avril.

« Aujourd'hui avec la rareté du poisson, nous ne pouvons pas atteindre notre niveau de production habituel. La caisse de sardinelle a atteint cette année les cinquante mille Francs CFA (50 000 F CFA). Le peu qui est débarqué est acheté par les usines et les mareyeurs. La rareté du poisson a sérieusement ralenti nos activités » : affirme une transformatrice de Mbour.

Toutefois, concernant l'évolution de la taille des espèces, les réponses sont un peu plus diversifiées. Même si 44,2% soutiennent qu'il n'y a pas de changement, 26,9% soutiennent une diminution des tailles alors que la même proportion de transformatrices déclarent le contraire (Tableau 35). Selon les centres, il ressort que ce sont essentiellement celles de Missirah, de Mbour et de Joal qui soutiennent dans leur grande majorité, une augmentation des tailles. Ces transformatrices des sites de la Petite Côte et du Saloum avancent une application de la réglementation (code de la pêche, Convention locale et plan de gestion), par leur CLPA qui veille à la taille des espèces débarquées. A l'opposé, celles de Cayar, Saint-Louis et de Rufisque soutiennent dans leur grande majorité, une diminution des tailles des captures.

S'agissant des perceptions sur la qualité des débarquements (fraicheur), elles semblent être plus positives. En moyenne générale, 52,5% des actrices ont déclaré qu'elle est actuellement meilleure contre seulement 10,7% qui soutiennent le contraire (Figure 14). Dans la plupart des sites, la majorité des actrices s'est prononcée en faveur d'une meilleure qualité ; particulièrement à Missirah et à Mbour. Par contre, à Saint-Louis, la grande majorité a soutenu une qualité moindre des débarquements. A Joal et Pointe Sarène, 80% et 62% respectivement n'ont pas noté de changement.

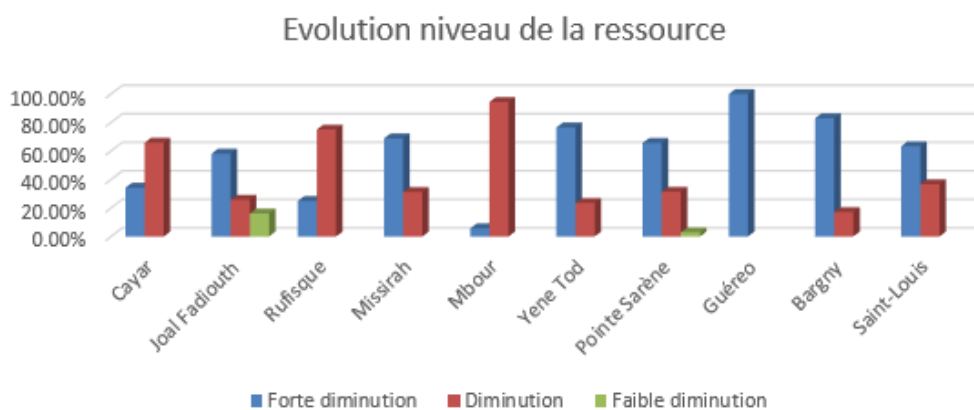


Figure 17. Perceptions sur l'évolution du niveau de la ressource halieutique selon les sites

Tableau 35. Perceptions sur l'évolution de la taille des espèces selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Evolution de la taille des espèces commercialisées				Total
		Plus petite	Pas de changement	Plus grande	Aucune idée	
Elevé	Cayar	94,7%	5,3%			100,0%
	Missirah			100,0%		100,0%
	Guéreo		93,9%	6,1%		100,0%
Acceptable	Mbour		5,7%	94,3%		100,0%
	Yenne Todd	8,8%	91,2%			100,0%
	Pointe Sarène	2,9%	80,0%	17,1%		100,0%
	Bargny	2,9%	94,3%		2,9%	100,0%
Moyen	Rufisque	65,6%	34,4%			100,0%
	Saint-Louis	93,3%	6,7%			100,0%
Faible	Joal Fadiouth		25,8%	54,8%	19,4%	100,0%
Total		26,9%	44,2%	26,9%	2,1%	100,0%

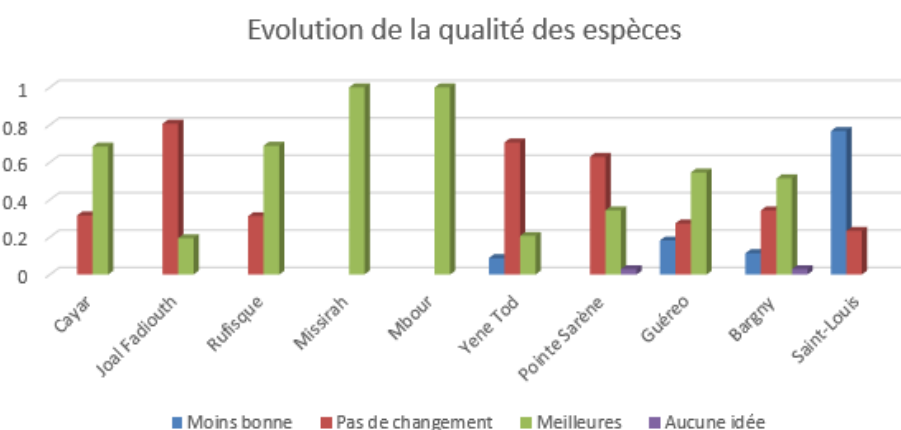


Figure 18. Perceptions sur l'évolution de la qualité des espèces débarquées selon les sites

XIII. Niveau de prise de conscience sur les changements climatiques

Il ressort que la grande majorité des transformatrices sont maintenant conscientes des changements climatiques. Effet, seules 34,6% déclarent qu'elles n'en ont aucune idée. Parmi celles qui en ont conscience, les niveaux d'appréciations sont très divers. 37% affirment avoir une prise de conscience très élevée contre 11,6% qui en ont un faible niveau alors que 16,7% jugent leur niveau de prise de conscience moyen (Tableau 36).

Selon les sites, il ressort que se sont celles de Cayar et de Pointe Sarène à 97%, celles de Missirah à 71,9% et celles de Rufisque à 53,1% qui soutiennent le plus, avoir un niveau de prise de conscience très élevé sur les changements climatiques. Par contre, la grande majorité des actrices de Saint-Louis, de Bargny, de Guéréo et de Yenne Todd, n'en a aucune idée. A Mbour et Joal, certes la majeure partie déclare en avoir conscience mais, la plupart juge leur niveau moyen.

En effet, le niveau de prise de conscience sur les changements climatiques s'explique en grande partie par la différence des niveaux de formation et de sensibilisation des sites sur le phénomène. Dans les sites où l'on compte une majorité qui n'en a aucune idée, peu de transformatrices ont été formées sur le phénomène. Les séances de formation et de sensibilisation sur les changements climatiques, dans la zone, ont plus concerné les membres de l'Instance de Coordination et de Conseil (ICC) ; ce ne sont que les transformatrices membres de l'ICC qui ont suivi les formations. D'autres responsables ont aussi eu l'occasion au cours des visites d'échanges entre sites, de bénéficier de formations et de séances de sensibilisation. C'est le cas à Bargny, Saint-Louis, Guéréo et Yenne Todd. Par contre, à Rufisque et Cayar, les transformatrices ont déclaré qu'elles ont suivi plusieurs séances de formation sur le phénomène au niveau de leur site.

« Le projet USAID/COMFISH nous a formés sur les changements climatiques, ici sur le site. Nous passons par groupe de 30 personnes par séance. Au moins trois séances ont été tenues. Du fait du groupe de femmes, toutes [les transformatrices] n'avaient pas participé mais celles qui n'avaient pas participé dans ces groupes, elles ont été formées par celles qui avaient suivi les formations » ; note une transformatrice de Rufisque.

Tableau 36. Perceptions sur le niveau de prise de conscience sur les changements climatiques selon les sites

Niveau de dynamisme	Localité	Niveau de prise de conscience sur les changements climatiques				Total
		Très élevé	Moyen	Faible	Aucune idée	
Elevé	Cayar	97,4%	2,6%			100,0%
	Missirah	71,9%	25,0%		3,1%	100,0%
	Guéréo		9,1%	15,2%	75,8%	100,0%
Acceptable	Mbour	17,1%	42,9%		40,0%	100,0%
	Yenne Todd		8,8%	20,6%	70,6%	100,0%
	Pointe Sarène	97,1%	2,9%			100,0%
	Bargny		2,9%	34,3%	62,9%	100,0%

Moyen	Rufisque	53,1%	25,0%	18,8%	3,1%	100,0%
	Saint-Louis	3,3%	6,7%	30,0%	60,0%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	19,4%	45,2%		35,5%	100,0%
Total		37,0%	16,7%	11,6%	34,6%	100,0%

S'agissant des stratégies d'adaptation au changement climatique, seuls 14,5% en moyenne générale, ont déclaré en avoir développé alors que 52,4% déclarent le contraire. 33,1% déclarent qu'elles n'en ont aucune idée (Figure 15). Néanmoins selon les localités, il apparaît que Cayar sort nettement du lot avec toutes les transformatrices qui ont déclaré avoir développé des stratégies d'adaptation. Ce pourcentage atteste du niveau très élevé de celles-ci sur les changements climatiques et confirme l'implication de toutes dans les activités concernant les changements climatiques. En dehors de Cayar, c'est à Rufisque, Saint-Louis et Joal où l'on retrouve l'essentiel des autres actrices qui déclarent avoir développé des stratégies.

« Nous avons reçu des formations climat qui nous montrent comment protéger notre environnement. Avant, nous braisions par terre ce qui engendrait beaucoup de fumée et une quantité énorme d'herbe. Actuellement nous utilisons des fours avec peu d'herbes et qui dégagent peu de fumée » : avance une transformatrice de Cayar.

Les transformatrices de Cayar semblent être plus en avance. Elles déclarent qu'elles ont été sensibilisées sur les changements climatiques et formées sur les stratégies d'adaptation.

« C'est lors des formations qu'on a su que nous devons planter des filaos. Leur durée de vie est de vingt-cinq ans. Ils meurent s'ils atteignent cet âge. Donc nous devons chercher des remplaçants avant qu'ils n'atteignent cet âge. On nous a appris que les boutures de filao absorbent une quantité énorme de gaz carbonique. Les petits filaos consomment plus de gaz carbonique que les filaos adultes. Et c'est ce gaz carbonique qui est nocif à l'atmosphère. C'est ce qui est à l'origine de l'effet de serre. C'est ce qui est à l'origine de ces canicules, ces vents violents. La mer aussi se déferle du fait de la fonte des montagnes de glace en mer et c'est ce qui est à l'origine des fortes houles. C'est la formation qui nous a permis d'avoir maintenant une connaissance sur les changements climatiques, leurs causes et les solutions à y apporter. C'est ce qui est à l'origine de notre projet de reboisement que nous suivons avec abnégation. L'année dernière on avait deux hectares. Cette année aussi nous avons encore deux hectares. Quatre hectares sont reboisés déjà avec l'appui de la direction des Eaux et Forêts qui mettent les pépinières à notre disposition. Nous avons creusé un puits et nous avons acheté cent bidons de vingt litres pour arroser les plantes. C'est grâce au projet USAID/COMFISH que nous avons gagné le prix « Initiative Climat » l'année passée (2016), à la COP 22 de Marrakech » : soutient une responsable de Cayar.

Il se trouve que l'action de reboiser est venue de l'idée que les femmes utilisent la litière morte des filaos pour le braisage du poisson. Pour une gestion intégrée des filaos, elles ont pris l'attache des techniciens des eaux et forêts qui les ont fournis deux bandes de filao qu'elles ont reboisés. Elles continuent à ramasser la litière morte, mais aussi elles participent à la reconstitution de cette forêt. Cette prise de conscience est née à partir des formations.



Figure 19. Proportion d’actrices ayant développé ou non des stratégies et mesures d’adaptation au CC.

Toutefois, concernant les capacités des transformatrices à faire face aux problèmes que rencontre la transformation et relatifs aux changements climatiques, seules 2,1% ont déclaré que celles-ci sont grandes contre 50% qui les jugent faibles (Figure 16). Selon les sites, c’est à Pointe Sarène où l’on compte l’essentiel des actrices qui déclarent avoir une grande capacité pour faire face aux effets du changement climatique. Les Cayaroises qui ont un niveau de prise de conscience très élevé sur les changements climatiques et ont toutes déclaré avoir développé des stratégies, soutiennent en grande partie que leurs capacités sont moyennes pour faire face au problème. Leurs réponses ne signifient pour autant que leurs stratégies sont faibles, mais elles témoignent de leur connaissance de la complexité du phénomène des changements climatiques et de ses conséquences.

« Nous ne sommes pas les seules à être responsables de cet effet de serre : les automobilistes sont du lot, les cultivateurs aussi. Seulement, nous jouons notre partition. C’est pourquoi nous reboisons. Et on souhaite le poursuivre car on veut que chaque année si on évalue, on nous octroie deux hectares. Car nous savons que l’homme est dans la nature, mais c’est aussi l’homme qui détruit la nature. Donc nous devons trouver des solutions à la protection de notre environnement » : déclare une femme transformatrice de Cayar.

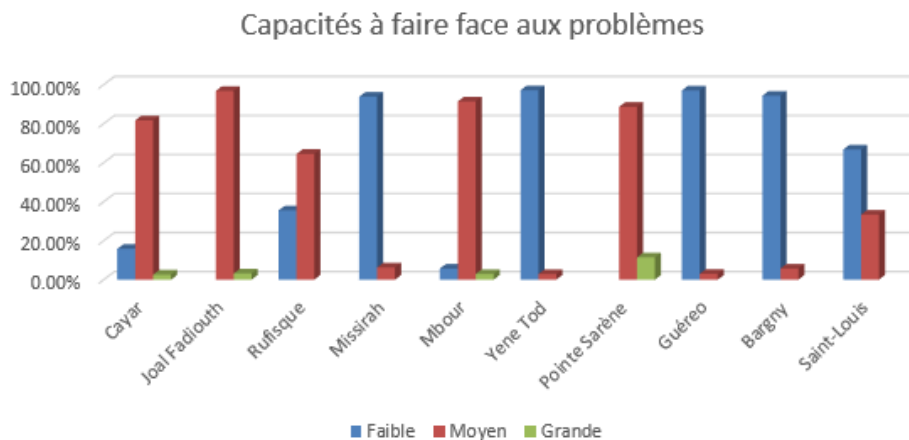


Figure 20. Perceptions sur les capacités à faire face aux problèmes

XIV. Appréciations sur les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus

Il ressort que les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus sont en moyenne générale, très connus des transformatrices. 82,2% des transformatrices affirment bien les connaître et 8,1% qui en ont entendu parler. Ainsi, seul 9,6% déclarent ne pas le connaître (Figure 17). Dans la plupart des sites, la quasi-totalité voire, la totalité des actrices déclarent les connaître à l'exception de Saint-Louis où seules 20% déclarent bien le connaître tandis que 10% autres déclarent en avoir entendu. Dans une moins mesure une bonne partie des actrices de Mbour aussi semblent ne pas bien connaître ces projets avec 22,9% qui affirment ne pas les connaître et 20% autres qui disent en avoir entendu parler.

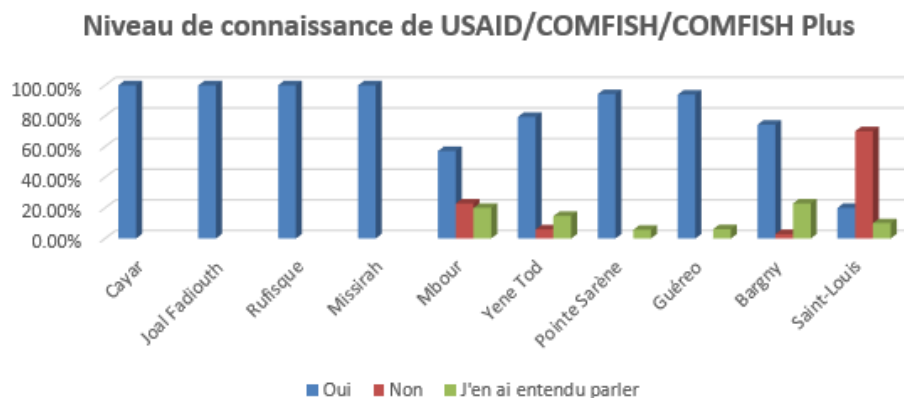


Figure 21. Niveau de connaissance du projet USID/COMFISH selon les sites

C'est la même tendance qui est observée sur les réponses portant sur les bénéficiaires de ces projets. A l'exception de Saint-Louis, dans tous les autres sites, la grande majorité des transformatrices ont déclaré avoir bénéficié des actions desdits projets (Figure 18). Il apparaît aussi que la légère augmentation du pourcentage de celles qui déclarent avoir bénéficié des actions de ces projets par rapport à celui de celles qui déclarent le connaître, fait apparaître que certaines transformatrices, même si elles en ont simplement entendu parler, sont au courant des actions que ces derniers mènent sur leur site.

Ce sont donc les transformatrices Saint-Louisiennes et les Mbouroises qui connaissent moins les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus. Il se trouve qu'à Saint-Louis, pour le moment, la majeure partie des interventions de ces projets dans le site moderne de Goxu Mbacc, porte sur le volet organisationnel. Dans ce cadre, ce sont principalement les responsables qui sont concernées et ce sont elles qui connaissent bien ces projets. Ainsi, la grande partie des actrices à la base, peuvent ne pas le connaître. A Mbour aussi, le site compte plus d'un millier de femmes dont les niveaux d'implication dans les activités du site, sont différents. Néanmoins la grande majorité des transformatrices déclarent connaître les projets USAID/COMFISH/COMFISH Plus et ont bénéficié de leurs actions. Dans les autres sites particulièrement à Cayar, Rufisque, Missirah, Joal, Guéreo et Pointe Sarène, les activités des projets, sont plus diversifiées et plus visibles avec notamment les séances de formations plus nombreuses, l'octroi de matériels de nettoyage et de transformation ainsi que les aménagements faits sur les aires de transformation.

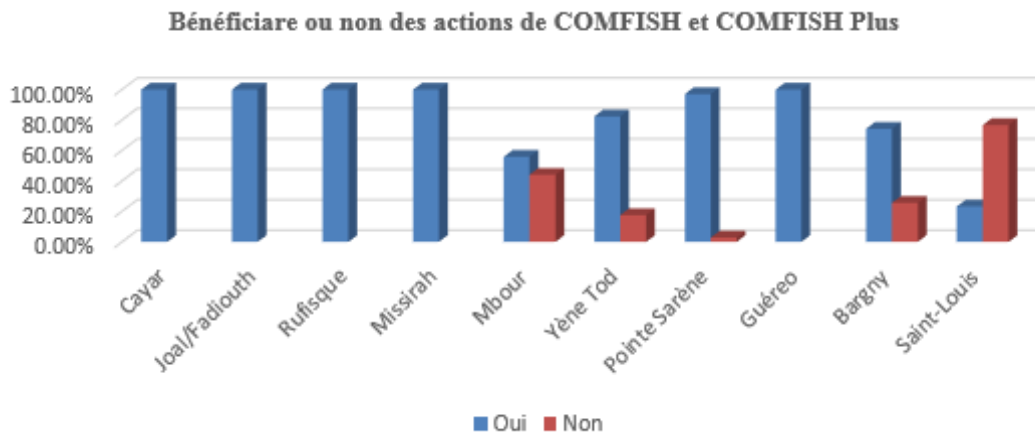


Figure 22. Proportion de transformatrices bénéficiaires des actions du projet USAID/CONFISH selon les sites

S'agissant de l'impact desdits projets sur la gestion de la ressource, 75,2% ont affirmé que celui-ci a un réel impact. Seuls 1,9% soutiennent le contraire alors que 22,9% semblent n'en avoir aucune idée (Figure 19). Les rares actrices qui nient l'impact des projets COMFISH sur la gestion de la ressource sont principalement celles de Mbour et de Saint-Louis. C'est aussi dans ces sites et dans celui de Pointe Sarène où l'on compte particulièrement celles qui n'ont aucune idée de l'impact de ces projets sur la ressource.

Concernant les appréciations sur les interventions des projets COMFISH et COMFISH Plus, il ressort aussi qu'elles sont très bien appréciées par la grande majorité des transformatrices. En effet, 72,6% déclarent qu'elles sont très bien et 11,8% les considèrent comme bien et 1,9% comme assez bien. Seuls 4,7% et 9% jugent les interventions de ces projets, timides ou sans effet (Figure 20). Selon les sites, c'est principalement à Saint-Louis et à Mbour où des transformatrices portent ces jugements sur ces projets. Par contre, dans tous les autres sites, la satisfaction des actrices sur lesdits projets, est très nette, particulièrement à Cayar, Missirah, Guéreo et Bargny où toutes les actrices jugent leurs interventions très bien.

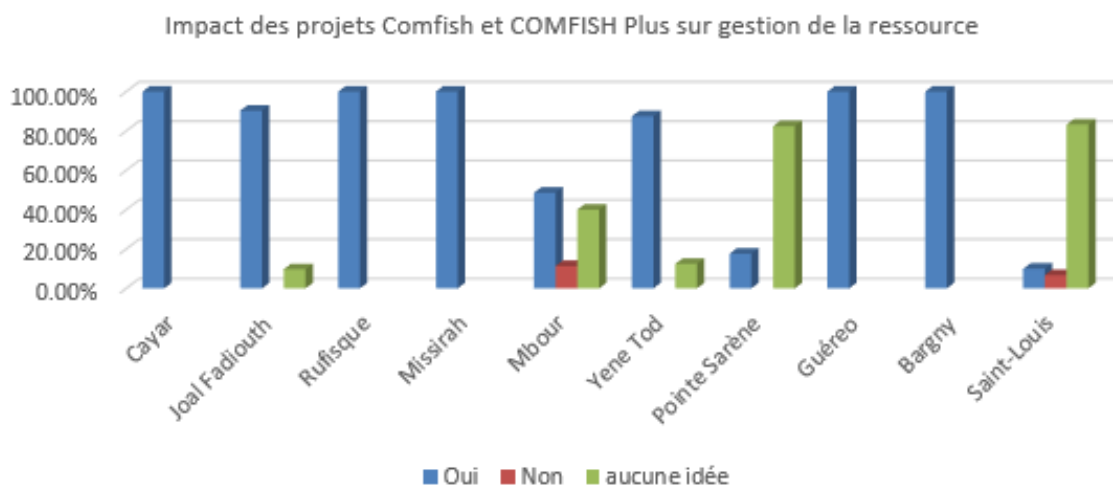


Figure 23. Perceptions sur les impacts des actions sur la ressource

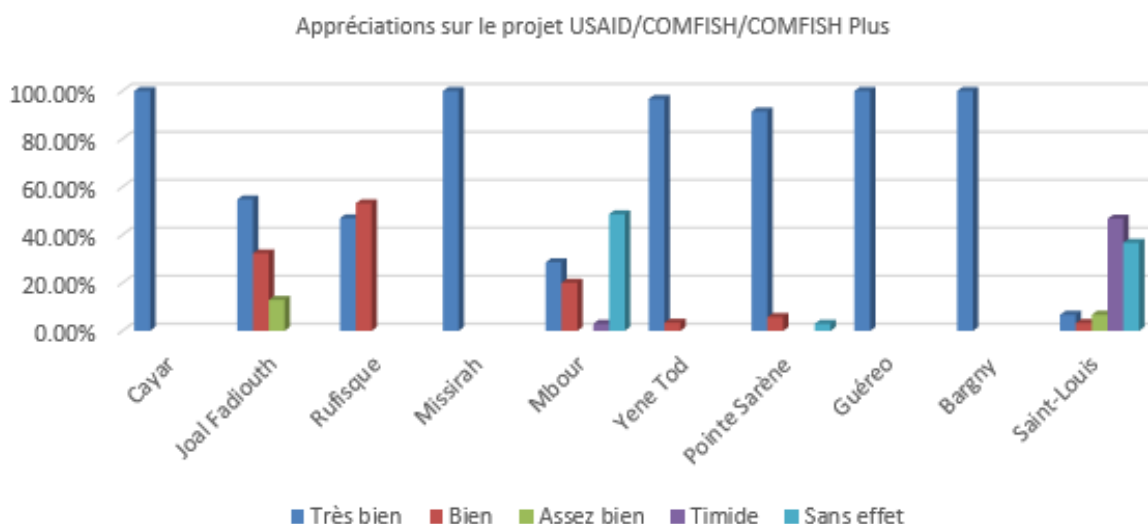


Figure 24. Appréciations sur les interventions d’USAID/COMFISH et COMFISH Plus selon les sites

S’agissant de la comparaison des projets USAID/COMFISH par rapport aux autres projets, la grande majorité des transformatrices (69,2%) en moyenne générale ont déclaré que les projets USAID/COMFISH sont meilleurs que les autres projets intervenant dans le site. Seuls 10% le déclarent moins bon et 7,5% autres le jugent pareil aux autres alors que 13,4% déclarent n’avoir aucune idée pour le juger par rapport aux autres projets (Tableau 37).

Néanmoins, selon les sites, les appréciations sont très variables. A Cayar, Missirah et Guéréo, les transformatrices soutiennent à l’unanimité que les projets USAID/COMFISH sont de loin, meilleurs que les autres projets alors que la majorité des actrices de Mbour et de Saint-Louis se montrent plus neutres, considérant qu’elles n’ont aucune idée des projets pour se prononcer. C’est seulement à Joal où la majeure partie juge les projets moins bons (41,9%) ou pareils aux autres (19,4%).

En effet, les niveaux d’appréciation des actrices semblent suivre les niveaux d’intervention des projets COMFISH et COMFISH Plus sur les différents sites. Les sites où les appréciations sont très bonnes, sont celles où l’appui de ces projets est très visible ou connu par toutes les transformatrices. En dehors des comités de salubrité, des types d’appuis spécifiques ont été aussi apportés à des sites selon les besoins les plus présents exprimés et estimés pouvoir impacter sur les activités du site. C’est ainsi qu’à Pointe Sarène, le projet COMFISH a payé les arriérés de facture d’eau qui avaient occasionné une coupure de l’eau dans le site. A Yenne Todd, en plus d’un lot de matériel de transformation, le projet a appuyé la réhabilitation du mur de clôture du site et une aire de repos. Il a en outre, fait le pavage de l’aire de séchage et mis en place un fonds revolving.

A Guéréo, le projet a doté le site de 15 claies de séchage et y a construit un magasin de stockage, a réfectionné la toiture de l’aire de repos et a refait le dallage de l’aire de séchage. Il a en outre, doté les transformatrices de cent (100) chaises et d’une bâche qu’elles mettent en location pour générer des revenus. Dans d’autres localités, le projet a aidé au financement d’autres types d’activités alternatives pour pallier le manque de matière première qui sévit parfois durant des mois sur les sites.

Tableau 37. Appréciations sur les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus par rapport aux autres projets

Niveau de dynamisme	Localité	Appréciation sur USAID/COMFISH par rapport aux autres projets				Total
		Moins bon	Pareil	Meilleurs	Aucune idée	
Elevé	Cayar			100,0%		100,0%
	Missirah			100,0%		100,0%
	Guéreo			100,0%		100,0%
Acceptable	Mbour	20,0%	5,7%	22,9%	51,4%	100,0%
	Yenne Todd			96,6%	3,4%	100,0%
	Pointe Sarène	2,9%	14,3%	80,0%	2,9%	100,0%
	Bargny	30,8%		69,2%		100,0%
Moyen	Rufisque	3,1%	28,1%	68,8%		100,0%
	Saint-Louis	6,7%	6,7%	10,0%	76,7%	100,0%
Faible	Joal Fadiouth	41,9%	19,4%	38,7%		100,0%
Total		10,0%	7,5%	69,2%	13,4%	100,0%

XV. Conclusion

La raréfaction des ressources halieutiques dans un contexte de changements climatiques a des impacts négatifs sur l'activité de transformation, exercée principalement par les femmes. Les impacts se manifestent par une précarité socio-économique et une détérioration de leurs conditions de vie. Cette situation de crise que traverse l'activité de transformation est accentuée par l'insalubrité des sites de transformation, le manque d'hygiène et de qualité des produits transformés, la pollution par la fumée provenant du braisage à terre des produits, l'absence d'équipements adéquats de transformation, etc. Cette situation d'insalubrité diminue la valeur marchande des produits transformés.

C'est ce constat de conditions de travail précaires des transformatrices qui a motivé les interventions des projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, afin d'améliorer les techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques. Ceci va contribuer ainsi, au développement de la transformation artisanale du poisson comme stratégie de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des femmes transformatrices et par conséquent à l'amélioration de leur résilience aux changements climatiques. Ainsi, alors que les autres projets se sont plus focalisés sur les la vulnérabilité biophysique de la ressource, les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus ont mis l'accent sur la vulnérabilité humaine et le développement socioéconomique des transformatrices.

Afin d'atteindre ces objectifs, ces projets ont senti le besoin réel de renforcer les capacités des femmes transformatrices, notamment sur les enjeux de la transformation dans le contexte actuel de changements climatiques et de raréfaction des ressources halieutiques. Pour se faire, l'accent a été mis sur le volet organisationnel. La stratégie a été de mettre l'accent sur les formations. Sans se limiter aux formations théoriques, lesdits projets ont pensé mettre en place un exemple d'unité modèle de transformation pour initier les actrices aux bonnes pratiques qui prennent en compte les aspects hygiène et qualité. C'est dans ce cadre que l'Unité moderne de

transformation du GIE Mantoulaye Guène de Cayar a été construite. L'unité a servi de base pour un renforcement continu des capacités des femmes en termes d'organisation, de gestion et de suivi.

En respectant les normes d'hygiène et de qualité, l'unité moderne de transformation a pu obtenir un agrément de l'Union Européenne qui lui permet de vendre ses produits vers les pays européens. Dans le but de permettre aux bénéficiaires de l'unité de bien gérer les ressources de l'unité, des formations en gestion financière et en dynamique organisationnelle ont été organisées au profit des bénéficiaires. Du fait que la quasi-totalité des femmes sont des analphabètes, les projets COMFISH et COMFISH Plus ont opté pour l'alphabétisation fonctionnelle qui permet aux formatrices de pouvoir lire et écrire et assurer leur propre gestion.

La contribution de l'unité à l'amélioration de certains indicateurs de bien-être portant sur l'habitat et les équipements ménagers est, pour le moment, difficile à mesurer. L'unité n'a pas encore généré des revenus qui puissent permettre aux bénéficiaires des investissements importants dans l'habitat ou dans l'équipement en électroménager. Toutefois, les honoraires perçus des prestations de services constituent un apport important pour les bénéficiaires dans l'alimentation, les frais de scolarité et les frais médicaux au moment où les femmes non-bénéficiaires de l'Unité, ne parviennent pas à trouver la matière première pour travailler.

Les bénéfices générés par l'unité ne sont pas encore distribués aux bénéficiaires mais constituent un fonds de roulement. C'est ainsi que l'un des impacts majeurs de l'unité en termes de revenus, est d'avoir facilité l'accès au crédit aux bénéficiaires. En effet, le crédit octroyé à travers le fonds de roulement (appuis financiers des partenaires et bénéfices générés), ont permis à une bonne partie des bénéficiaires, de se passer des crédits auprès des mutuelles et des banques. Le système de crédit et de recouvrement instauré a permis au GIE (gérant l'unité), d'avoir une bonne assise financière et a révélé les capacités managériales des bénéficiaires. Ces capacités sont pour la plupart, acquises, à travers les nombreuses formations reçues dans le cadre des projets COMFISH et COMFISH Plus. Le GIE envisage même d'ouvrir sa propre Mutuel d'Épargne et de Crédit, les années à venir, si la bonne marche financière du GIE est maintenue.

Cette capacité managériale apparaît aussi dans le système des sous-groupes avec des responsabilités bien partagés. Cette organisation originale instaurée dans l'exploitation de l'unité, permet aux bénéficiaires d'être plus impliquées dans la production.

C'est ce modèle réussi de promotion de l'hygiène et de la qualité des produits, d'organisation dans le travail ainsi que de l'augmentation de la valeur ajoutée des produits transformés artisanalement, que les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus ont essayé d'étendre dans d'autres sites, dont les dix qui ont fait l'objet de la présente évaluation.

L'unité moderne de Cayar a inspiré le Ministre en charge de la pêche, qui veut répliquer cette expérience dans les autres sites. Il a commencé ainsi par en installer sur les sites de transformation de Goxu mbacc (à Saint-Louis), à Thiaroye (Pencum Senegal) et à Mbaou. Toutefois, c'est le projet USAID/COMFISH qui accompagne l'Etat dans ces sites en termes d'organisation.

Certes pour le moment, seul le GIE Mantoulaye Guène de Cayar bénéficie d'une Unité moderne de transformation. Néanmoins, dans les autres sites, à défaut d'y implanter une unité moderne, les projets USAID/COMFISH, et COMFISH Plus, en plus des formations qu'ils dispensent, ont essayé de mettre les actrices dans les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité. C'est ainsi que ces projets ont mis en place dans ces différents sites, des comités de salubrité dotés de

matériel de nettoyage. Et, à travers la mise en place de ces comités de salubrité et de gestion des sites : comme cadre de concertation entre les femmes (d'un même site), lesdits projets ont développé des « Chartes de salubrité de ces sites ». Cette charte fixe les mesures de gestion d'ordre administratif, financier et environnementales des sites concernés.

Ces comités de salubrité sont en train de développer l'esprit coopératif et le travail en groupe dans certains sites et de suppléer au manque d'organisation qui existait dans la plupart des sites. Beaucoup de tentatives de travail en groupe ont été expérimentées par le passé sur certains sites, mais n'avaient pas connu de succès et les transformatrices se sont toujours livrées à une concurrence déloyale entre elles sur les sites au grand dam des clients.

Ces différentes actions ont fait que 77,4% des transformatrices ont déclaré avoir reçu une formation. Concernant les impacts des formations, 76,64% en moyenne ont déclaré être plus qualifiées sur les procédés et technologies de transformation. La même tendance est observée en ce qui concerne le niveau de qualification sur le respect des règles d'hygiène et de qualité avec en moyenne générale 76% qui déclarent être plus qualifiées. Elles sont aussi 70,4% considérant être maintenant plus qualifiées en approvisionnement et écoulement des produits et 72,4% en organisation et gestion financière. L'analyse des données concernant la salubrité des sites, montre que la grande majorité des transformatrices a déclaré que les sites sont devenus plus salubres. Néanmoins, bien que la plupart des sites ait déclaré avoir reçu du matériel de transformation, les problèmes qui semblent demeurer sont l'insuffisance du matériel, notamment les claies de séchage, les bacs, les lieux de stockage. En outre, les quantités transformées ne semblent pas évoluer positivement. Cette situation est la conséquence d'une raréfaction des ressources halieutiques particulièrement de la sardinelle selon la quasi-totalité des femmes. Même si les quantités transformées ainsi que la clientèle sont perçues comme étant en baisse, les perceptions sur l'évolution de l'activité de transformation sont positives. Bien que la grande majorité des transformatrices ait déclaré une meilleure évolution des activités de transformation, synonyme d'un plus grand dynamisme de ce secteur et d'une augmentation des prix des produits, les revenus tirés de leurs activités ne semblent pas évoluer positivement selon les perceptions de la majorité d'entre elles. En moyenne générale, la grande majorité des transformatrices (69,6%) déclare que ses revenus sont en baisse.

Concernant les changements climatiques, il ressort que la grande majorité des transformatrices déclare maintenant en être consciente et 14,5% en moyenne générale ont déclaré avoir développé des stratégies d'adaptation.

En permettant aux femmes d'assurer leur propre gestion à partir des renforcements de leurs capacités, les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus sont ainsi en train de développer l'entrepreneuriat au sein des femmes transformatrices de produits halieutiques.

En outre, les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus se sont investis dans le renforcement des capacités des transformatrices afin qu'elles puissent faire leur propre plaidoyer, ceci à la suite du constat que « la femme ne figurait pas dans le processus de prise de décision et que ses préoccupations étaient noyées dans les problématiques d'effort de pêche excessif et de la gestion des ressources ». (*Source : Déclaration des femmes actives dans le secteur de la pêche, Comfish 2013*)

Ainsi, les formations ont permis de faire acquérir aux femmes, des capacités de négociation, d'analyse de certaines questions liées au développement de leurs sites et à la prise de décisions dans leurs communautés. Elles ont été ainsi amenées à préparer, à améliorer (sur le plan personnel), leur leadership et à devenir des actrices efficaces dans le processus de développement.

A travers les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, les transformatrices ont été encouragées à s'organiser, à échanger des expériences pour s'occuper de leurs propres besoins, planifier des solutions et assumer des responsabilités à travers les instances de prise de décisions même si cet aspect est encore en balbutiement.

En outre les projets USAID/COMFISH et COMFISH Plus, en renforçant le micro-crédit à travers des fonds *revolving* et le développement de l'autofinancement dans certains sites, a fait émerger chez les transformatrices des produits halieutiques, l'esprit entrepreneurial et d'autonomisation.

Les transformatrices ont pendant longtemps tenté de se regrouper en GIE pour contrer l'hégémonie des mareyeurs et autres opérateurs économiques étrangers avec qui elles ne pouvaient pas faire face pour accéder aux produits frais de qualité. Le manque de sens de l'organisation et le manque de moyens financiers ont toujours sapé ces tentatives d'union des transformatrices.

Ainsi, il apparaît que l'impact principal des projets USAID/COMFISH et COMFISH aura été de résoudre à la fois, le problème d'organisation et de financement, le problème d'hygiène et de qualité des produits transformés artisanalement par les femmes actives dans le secteur de la pêche au Sénégal. Ces facteurs ont pendant longtemps entravé le développement des activités des transformatrices des produits halieutiques au Sénégal.

Références bibliographiques

- Dogbe Gnimadi, C. 2004. Rapport final de synthèse des études genre et crédit au Benin, au Niger et en Gambie.
- ENAD/GRAF, 2013, situation des femmes transformatrices de produits halieutiques et leur contribution socio-économique au Sénégal, Rapport ENDA Graf, mai 2013, 59 P.
- IDEE Casamance, 2006, formation juridique des organisations professionnelles de la pêche, Module 1, juin 2006, 16 p.
- Mbaye, A. 2015, Impacts socio-économiques de l'unité améliorée de transformation de produits halieutiques "Adja Ndoumbé SECK Député" sur les conditions de vie des femmes transformatrices de Cayar, rapport d'étude, USAID/COMFISH/APTE, 60 p.
- Mbengue A., sd Cormier-Salem M.C., Guèye A, le poisson braisé-séché au Sénégal : les enjeux la valorisation du poisson-déchets, 10 p.
- Ndiaye M. M. 2012, « La gouvernance des organisations de microfinance rurales au Sénégal. Analyse historique et institutionnelle des MEC et COOPEC du Remec Niayes », Thèse de doctorat en Sciences Economiques et de Gestion, Université Bordeaux 4.
- Ndoye, F., Moity-Maïzi, P., Broutin, C. 200, De la pirogue au plat. Le poisson fumé sur la Petite Côte sénégalaise, éd. ENDA-GRAF, CNEARC, GRET, CIRAD Programme ALISA, 80p.
- Robinson, M.S. 200). The Microfinance Revolution: Sustainable Finance for the Poor. World Bank, Washington D.C.
- Rutherford S., 1999. The Poor and their Money. Oxford University Press, Delhi. Développement de la pêche
- Seck (S.), 2011, visite d'échanges d'information et d'expériences des transformatrices du Sénégal, de la Guinée Conakry, de la Mauritanie et de la Gambie sur l'hygiène et la qualité des produits halieutiques transformés destinés aux marchés locaux et sous-régionaux, Rapport ADEPA/WADAF, 16 P.
- Seck, (S.), 2014, rapport de Visite d'échange d'expériences et d'informations, entre les femmes transformatrices du poisson du Cap vert, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Mauritanie et du Sénégal, sur les techniques probantes de transformation des produits halieutiques au Sénégal, du 24 au 26 septembre 2014, Rapport ADEPA/WADAF, octobre 2014, 16 P.

ANNEXE : Questionnaire

EVALUATION DES IMPACTS DES RENFORCEMENTS DES CAPACITES DES TRANSFORMATRICES

QUESTIONNAIRE

1. Localité / _____ /	
2. Site de transformation / _____ /	
3. Nom enquêteur/ _____ / Date d'enquête : .../.../.....	
Caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté	Codage
1. Prénom et nom de l'enquêté :	
2. Quartier de résidence :	
3. N° téléphone	
Age	/ ____ /
Sexe 1=Homme/___/ 2=Femme/___/	/ ____ /
4. Quelle est votre situation matrimoniale ? 1=Marié /___/ 2=Célibataire/___/ 3=Veuf(ve) /___/ 4=Divorcé (e) /___/	/ ____ /
5. A quelle communauté vous vous identifiez ? 1=Guet-ndarien /___/ 2=Lébou /___/, 3=Wolof adjior /___/ 4=Gandiolé /___/ 5=Sérère 6=Sérère Niominka /___/7= Niominka Manding 7=Manding/___/ _=Halpoular/___/ 9=Diola/___/ 10=-Autre à préciser/ _____ /	/ ____ /
6. Quelle est votre situation de résidence ? 1=Autochtone /___/ 2=Migrant temporaire/___/ 3=Migrant résident/___/	/ ____ /
7. Quel est votre niveau d'instruction ? 1=Aucune/___/ 2= Alphabétisation /___/ 3 =Primaire/___/ 4=Secondaire/___/ 5 =Supérieur /___/ 6=Arabe/coran /___/	/ ____ /
8. Appartenez-vous à une ou des organisation(s) professionnelles ? 1=Oui/___/ 2=Non/___/	/ ____ /

<p align="center">9. Si oui, quelle est votre statut dans l'organisation ?</p> <p align="center">1= Responsable /__/ 2=Membre simple /__/</p>	
<p><u>Evolution du niveau de connaissances sur les normes de transformation, de commercialisation, des modes de gestion et d'organisation</u></p>	
<p align="center">10. Avez-vous bénéficié de formations ?</p> <p align="center">1=Oui/__/ 2=Non/__/</p>	/____/
<p align="center">11. Comment appréciez-vous votre niveau de qualification sur les procédés et technologies de transformation ?</p> <p>1=Moins qualifiée/__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus qualifiée/__/ Aucune idée/.../</p>	/____/
<p align="center">12. Comment appréciez-vous votre niveau de qualification sur le respect des règles d'hygiène et de qualité ?</p> <p>1=Moins qualifiée/__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus qualifiée/__/ Aucune idée/.../</p>	/____/
<p align="center">13. Comment appréciez-vous votre niveau de qualification en organisation et Gestion financière ?</p> <p>1=Moins qualifiée/__/ 2=Pareil/__/ 3=Plus qualifiée/__/ 4=Aucune idée/.../</p>	/____/
<p align="center">14. Comment appréciez-vous votre niveau de qualification en approvisionnement et écoulement ?</p> <p>1=Moins qualifiée/__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus qualifiée/__/ Aucune idée/.../</p>	
<p align="center">15. Comment appréciez-vous l'évolution de votre niveau de qualification en matière de conditionnement et de stockage des produits ?</p> <p>1=Moins qualifiée/__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus qualifiée/__/</p>	/____/
<p align="center">Comment appréciez-vous l'évolution de votre capacité en gestion ?</p> <p>1=Plus qualifié /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Moins qualifié /__/ Aucune idée/.../</p>	/____/
<p align="center">16. Comment appréciez-vous l'évolution de votre niveau d'organisation ?</p> <p>1=Moins organisé /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus organisé /__/ Aucune idée/.../</p>	/____/
<p><u>Evolution des conditions de travail</u></p>	
<p align="center">17. Comment percevez-vous la disponibilité de votre matériel de transformation ?</p> <p>1=Moins disponible /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus disponible /__/ Aucune idée/.../</p>	/____/
<p align="center">18. Comment percevez-vous la salubrité de vos lieux de travail ?</p> <p>1=Moins salubre /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus salubre /__/</p>	/____/
<p align="center">19. Comment percevez-vous la disponibilité des lieux de conditionnement et de stockage des produits ?</p> <p>1=Moins disponible /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus disponible /__/</p>	/____/
<p align="center">20. Comment percevez- les conditions d'hygiène et de salubrité de vos produits ?</p> <p>1=Moins bonnes /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Meilleures /__/</p>	/____/

<p>21. Comment percevez-vous le temps de travail que vous consacré par opération ?</p> <p>1=Plus long /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Moins long/__/ 4=Aucune idée/.../</p>	/____/
<p>22. Comment percevez-vous la pénibilité du travail ?</p> <p>1=Plus pénible /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Moins pénible/__/ 4=Aucune idée/.../</p>	/____/
<p>23. Comment percevez-vous l'ambiance de travail ?</p> <p>1=Moins Conviviales /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus Conviviales /__/</p>	
<u>Evolution des quantités, de la qualité des produits transformées, des débouchés et de la clientèle</u>	
<p>24. Comment percevez-vous la quantité de vos produits transformés ?</p> <p>1=Moins importante /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus importante /__/</p>	/____/
<p>25. Comment percevez-vous la qualité de vos produits transformés ?</p> <p>1=Moins bonne /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Meilleures /__/ 4=Aucune idée/.../</p>	/____/
<p>26. Disposez-vous d'agrément ?</p> <p>1=Nom /__/ 2=En cours /__/ 3=Oui /__/</p>	/____/
<p>27. Si oui quel type d'agrément</p> <p>1=Vers tous les pays/__/ 2= Union Européenne/__/ 2=Asie /__/ 4=USA /__/</p>	
<p>28. Comment percevez-vous l'accessibilité de vos produits sur le marché extérieur ?</p> <p>1=Pas d'accès /__/ 2=moins d'accès /__/ 3=Plus d'accès /__/</p>	/____/
<p>29. Comment percevez-vous le nombre de clients ?</p> <p>1=Moins nombreux /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus nombreux /__/</p>	/____/
<p>30. Comment percevez-vous la diversité de votre clientèle ?</p> <p>1=Moins diversifiée /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus diversifiée /__/</p>	/____/
<p>31. Comment percevez-vous l'évolution des prix des produits ?</p> <p>1=Moins élevé /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Plus élevé /__/</p>	/____/
<u>Evolution des activités et des revenus</u>	
<p>32. Comment percevez-vous l'évolution de vos activités ?</p> <p>1=Moins bonnes /__/ 2=Pas de changement/__/ 3=Meilleures /__/ 4=Aucune idée/.../</p>	/____/
<p>33. Comment appréciez-vous l'évolution de vos revus ?</p> <p>1=En baisse/__/ 2=Pas de changement/__/ 3=En augmentation /__/ 4=Aucune idée/.../</p>	/____/
<u>Evolution des sources de financement et des conditions d'accès au crédit</u>	
<p>34. Avez-vous accès au crédit ?</p> <p>1=Oui /____/ 2=Non/____/</p>	/____/

<p>35. Comment appréciez-vous l'évolution de vos besoins de contracter un crédit ?</p> <p>1=Moindre /___/ 2=Pas de changement/___/ 3=Plus élevés /___/ 4=Aucune idée/.../</p>	/___/
<p>36. Comment appréciez-vous l'évolution de vos possibilités d'accès au crédit ?</p> <p>1=Plus difficile /___/ 2=Pas de changement/___/ 3=Plus facile /___/ 4=Aucune idée/.../</p>	/___/
<p>37. Comment appréciez-vous l'évolution des conditions d'accès au crédit ?</p> <p>1=Plus contraignantes /___/ 2=Pas de changement/___/ 3=Moins contraignantes /___/</p>	/___/
<u>Cohésion sociale, équité, participation et rôles dans les instances de prise de décision.</u>	
<p>38. Comment appréciez-vous l'évolution de la cohésion sociale sur le site ?</p> <p>1=Moins bonne /___/ 2=Pas de changement/___/ 3=Meilleures /___/ 4=Aucune idée/.../</p>	/___/
<p>39. Comment appréciez-vous l'évolution de l'équité dans le partage (biens, responsabilité...) entre professionnelles ?</p> <p>1=Moins d'équité /___/ 2=Pas de changement/___/ 3=Plus d'équité /___/</p>	/___/
<p>40. Comment appréciez-vous l'évolution de votre niveau de participation dans les prises de décisions sur les problèmes de la pêche dans la localité ?</p> <p>1=Moins impliqué /___/ 2=Pas de changement/___/ 3=Plus impliqué /___/ Aucune idée/.../</p>	/___/
<u>Type d'habitat, équipements</u>	
<p>41. Quel est votre statut dans la maison que vous habitez ?</p> <p>1=Maison familiale, 2=Maison de l'époux 3=Propriétaire/___/, 4=Locataire/___/, 5=emprunteur/___/, 6=Autre à préciser)/</p>	/___/
<p>42. Quel Type d'habitat occupez-vous ?</p> <p>1=Case/___/ 2=Braque/___/ 3=Bâtiment en dur (Zinc)/___/ 4=Bâtiment en dur (ardoise) /___/ 5=Bâtiment en dur (Dalle en ciment) /___/ 6=Bâtiment en dur (Étage) /___/</p>	/___/
<p>43. Quelle est votre Principale source d'approvisionnement en eau potable ?</p> <p>1=Puits traditionnel/___/ 2=Forage/___/ 3=Borne fontaine individuelle/___/</p> <p>4=Bonne fontaine publique/___/ 5=Autre (à préciser) /___/</p>	/___/
<p>44. Quelle est votre principale source d'éclairage ?</p> <p>1=Électricités/___/ 2=Lampe à gaz/___/ 3=Lampe tempête /___/ 4=Lampe chinoise/___/ 5=Autre (à préciser) /___/</p>	/___/
<p>45. Quelle est votre principale source énergie de cuisine ?</p> <p>1=Bois/___/ 2=Charbon de bois/___/ 3=Gaz/___/ 4=Électricités/___/ 5=Autre (à préciser) /___/</p>	/___/
<p>46. Equipement(s) électroménager(s) possédé(s)</p> <p>1=TV/___/ 2=Réfrigérateur/___/ 3=Congélateur/___/ 4=Ventilateur/___/ 5=Internet /___/ 6=Autre (à préciser) /___/</p>	/___//___/ /___//___/ /___//___/

<p align="center">47. De quel moyen de transport disposez-vous ?</p> <p>1 =Aucune /___/ 2 =Charrette /___/ 3=Calèche/___/ 4 =Moto /___/ 5=Véhicule /___/ 6=autre à préciser/_____/</p>	<p>/___//___/</p> <p>/___//___/</p> <p>/___//___/</p>
<p align="center">48. Quels autres biens possédez-vous ?</p> <p>0=Aucune/___/ 1=Maison personnelles/___/ 2= Terains/___/ 3= Pirogues/___/ 3=Bêtes/___/</p>	<p>/___//___/</p> <p>/___//___/</p> <p>/___//___/</p>
<p><u>Niveau d'alimentation du ménage</u></p>	
<p align="center">49. Comment appréciez-vous l'évolution du niveau de l'alimentation dans votre ménage ?</p> <p>1=Moins bonne/___/, 1=Pas de changement /___/ 2= Meilleures/___/,</p>	<p>/___/</p>
<p align="center">50. Comment appréciez-vous la situation de d'alimentation des membres de votre ménage ?</p> <p>1=Ne parvient pas à assurer les 3 repas /___/</p> <p>2=Assure les trois repas mais pas en quantité suffisante ni en qualité /___/</p> <p>3=Assure les trois repas moyennement en quantité et en qualité /___/</p> <p>4=Assure assez bien les trois repas /___/</p> <p>5=Assure correctement les trois repas en quantité et en qualité /___/</p>	<p>/___/</p>
<p><u>Appréciations sur l'état de la ressource</u></p>	
<p align="center">51. Comment appréciez-vous le niveau de la ressource halieutique ?</p> <p>1=Forte diminution /___/ 2=Diminution/___/ 3=Faible diminution /___/ 4=pas de changement 5=Légère augmentation /___/ 6=Forte augmentation /___/</p>	<p>/___/</p>
<p align="center">52. Comment appréciez-vous l'évolution de la taille des espèces commercialisées ?</p> <p>1=Plus petite/___/ 2=Pas de changement /___/ 3= Plus grande/___/ 4=Aucune idée/.../</p>	<p>/___/</p>
<p align="center">53. Comment appréciez-vous la qualité des espèces commercialisées ?</p> <p>1=Moins bonne/___/ 2=Pas de changement /___/ 3= Meilleures/___/ 4=Aucune idée/.../</p>	<p>/___/</p>
<p><u>Prise de conscience et niveau de résilience climatique</u></p>	
<p align="center">54. Comment appréciez-vous, le niveau de prise de conscience des changements climatiques sur vos activités ?</p> <p>1=Très élevé /.../ 2=Moyen /.../ 3=Faible /.../ 4=Aucune idée/.../</p>	<p>/___/</p>
<p align="center">55. Avez-vous développé des stratégies et mesures d'adaptation au changement climatique ?</p> <p>1=Oui/.../ 2=Non /.../ 3=Aucune idée/.../</p>	<p>/___/</p>

56. Lesquelles ?	
/...../	
/...../	
/...../	
/...../	
57. Comment appréciez-vous votre capacité pour faire face aux problèmes	/_____/
1=Faible /.../ 2=Moyen /.../ 3=Grande/.../	
Appréciation des projets USAID/COMFIS/COMFISH Plus et leurs activités	
58. Connaissez-vous le projet COMFISH	
1=Oui/___/ 2=Non/___/ 3=J'en ai entendu parler/___/	/_____/
Avez-vous bénéficié des actions du COMFISH ?	
1=Oui/___/ 2=Non /___/	/_____/
59. Quelle(s) action(s) avez-vous bénéficié ?	/_____/ /_____/
1= Formation/___/ 2= voyage/___/ 3= financement /___/ 4= équipement/___/	/_____/ /_____/
5=sensibilisation/___/ 6=autre à préciser /___/	/_____/ /_____/
60. Les actions que mène COMFISH et COMFISH Plus, ont-elles amélioré la gestion des ressources ?	/_____/
1=Oui /.../, 2=Non /.../ 4=Aucune idée/.../	
61. Comment voyez-vous l'intervention du COMFISH ?	
1=Très Bien/___/ 2= Bien/___/ 3= Assez bien/___/ 4=Timide/___/ 5=Sans effet/___/	/_____/
Comment juger-vous le projet COMFISH par rapport aux autres projets	
1=Bon bon /___/ 2=Pareil /___/ 3= Meilleure /___/ 4=Aucune idée/.../	/_____/